



OPPOSITION À LA CANDIDATURE DE BOUTEFLIKA SIT-IN ET MARCHES DES ÉTUDIANTS

Page 4

PROFESSEURS PRINCIPAUX

**9.000
POSTES
À POURVOIR**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3634 | Mercredi 6 Mars 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DÉMISSIONS EN CASCADE

**RIFI
AU FLN**

Page 5

GAID SALAH À PROPOS DE LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ DU PAYS :

“L’ANP DEMEURERA LE GARANT DE CET ACQUIS”

Page 5



LUTTE CONTRE LA DROGUE
ET LA TOXICOMANIE

**32 TONNES
DE RÉSINE
DE CANNABIS
SAISIES EN 2018**

Page 4



CONSEIL CONSTITUTIONNEL

**EXAMEN
DES 21
DOSSIERS DE
CANDIDATURE**

Page 4



3

*réseaux de trafic
de drogue déman-
telés dans la wilaya
d'Oran.*

42

*productions au
Festival national
de l'audiovisuel
de la jeunesse.*

250

*jeunes bénéficient
de formation dans
les techniques
agricoles.*

84 athlètes au championnat national militaire de pentathlon

Quatre-vingt-quatre (84) athlètes ont pris part au championnat national militaire 2019 de pentathlon, dont le coup d'envoi a été donné à l'école supérieure des blindés Mohamed-Kadri relevant de la commune d'Oued-Chaâba dans la wilaya de Batna. Ces 84 athlètes, représentant 14 équipes issues des 6 Régions militaires du pays, des commandements des Forces aériennes et de la Marine nationale, de la Garde républicaine et de différentes unités et écoles spécialisées de l'Armée nationale populaire, concourent dans 5 disciplines sportives militaires. Il s'agit donc de la natation-obstacles sur 50 mètres, du lancer de grenades, du tir de précision et de vitesse à l'arme semi-automatique, respectivement sur 50 et 200 mètres, du cross-country sur 8 kilomètres et de la course-relais. Donnant le coup d'envoi de cette compétition de quatre jours au nom du commandant de la 5^e Région militaire le général Amar Athamna, le commandant de l'école supérieure des blindés Mohamed-Kadri, le général Mohamed Amor a, dans son allo-



cution d'ouverture, n'a pas manqué d'appeler à une "saine émulation" entre les participants.

Akbou accueille la 22^e édition de la fête de l'Olive



Plus de 100 exposants, issus de 11 wilayas, ont pris part, jeudi dernier, à Akbou à l'ouverture de la 22^e édition du salon de

l'Olive, qui cette année, a été célébrée, sous le signe d'une amélioration des cueillettes et par ricochet de la production d'huile, qui a atteint, ainsi 19,4 millions de litres contre 18 millions la saison antérieure. "L'année a bénéficié de conditions climatiques favorables", a souligné le directeur des services agricoles, Ahmed Elaihar, évoquant notamment "une forte pluviométrie et donc un bon arrosage des vergers". Le plus important reste néanmoins l'entrée en production de nouveaux vergers, plantés depuis 2011, et dont le rendement a été inattendu, avec une moyenne estimée à quelques 21 litres par quintal. Une surface de 7.200 hectares a été ainsi plantée dans le cadre d'un programme, appelé - initiative locale - et qui vise à moyen terme, l'intensification générale des plantations. L'objectif est d'atteindre 400 plants par hectare contre une centaine actuellement. Béjaïa actuellement reste le premier bassin oléicole nationale avec une surface consacrée de près de 60.000 hectares.

Lâcher de 500 antilopes et 1.500 outardes à Naâma

Poursuivant, pour la troisième année consécutive, le programme de coopération algéro-émirat, conçu pour le repeuplement de la gazelle et de l'outarde dans la vaste région steppe de la wilaya de Naâma, une nouvelle opération de lâcher de 500 gazelles et 1 500 outardes a été effectuée mardi dernier, dans la plaine de Lajdar, une réserve steppique de 300.000 ha, située à l'extrême nord-ouest de la wilaya de Naâma. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme soutenu par le bureau du vice-président de l'État des Émirats arabes unis, président du Conseil des ministres, gouverneur de Dubaï. Ce programme vise la protection des richesses faunistiques, le repeuplement des espèces menacées d'extinction et leur réintroduction dans un environnement propice. Ces lâchers ont pour but de suivre les étapes d'adaptation des gazelles et des outardes dans un espace fermé et de leur repeuplement, peuvent nous encourager à élargir ces actions pour toucher d'autres espèces, permettant à la réserve naturelle de Lejdar de jouer pleinement son rôle. Cette action initiée au niveau de



cette réserve, s'étendant sur pas moins de 300.000 hectares, vise à protéger l'équilibre et la diversité écologique dans cette région saharienne.

Un émirati commande un immense tout-terrain à... 10 roues

Le cheikh émirati Hamad Bin Hamdan Al Nahyan s'est doté d'un tout-terrain de 24 tonnes construit sur le châssis du camion militaire Oshkosh M1075. Ce véhicule est doté d'un moteur diesel Caterpillar de 15,2 litres d'une puissance de 600 chevaux. Ce monstre mesurant 11 mètres de long possède une cabine de Jeep Wrangler Unlimited, des phares de la Ford Super Duty et le bouclier arrière de la Dodge Dart. Monté sur 10 roues, le tout-terrain est baptisé Dhabiyan. Le propriétaire du véhicule a posté des photos de Dhabiyan sur sa page Instagram, sans en préciser toutefois le prix.

Il court plus de 5.000 km pour assister aux... matches de son équipe

Scott Cunliffe a 3 passions dans la vie. Son club de Burnley (au nord de Manchester), la course à pied et les actions caritatives. L'Anglais de 44 ans a eu la folle idée de combiner ses trois intérêts pour se poser un défi monumental. Il va assister à tous les matches à l'extérieur de Burnley, club de milieu de tableau de Premier League. L'idée peut faire sourire tant la tâche semble herculéenne. D'août 2018 à mai 2019, l'homme doit réaliser l'équivalent de 126 marathons. Mais Scott Cunliffe a réussi à se présenter, à temps, au coup d'envoi de 15 des 19 matches à l'extérieur de Burnley cette saison. Il ne cherche ni la célébrité, ni une entrée dans le livre des records.

D
I
X
I
T

MOHAMED DERBAL, PDT DE LA HIIE

"La HIIE est une instance de loi, qui ne dépend de personne (candidats, administration et justice). (...) personne ne peut porter atteinte à son indépendance."

EDUCATION NATIONALE

9.000 postes de professeurs principaux à pourvoir

Neuf milles (9.000) places sont à pourvoir pour les 45.000 candidats aux postes de professeur principal et professeur formateur, lors de la 2e session du concours de recrutement, le 16 mars prochain, a indiqué hier à Alger, l'Inspecteur général du ministère de l'Education nationale, Nedjadi Messaguem.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

"9.000 postes de Professeur principal et Professeur formateur, non pourvus à l'issue du 1er concours organisé en 2018, sont à pourvoir lors de la 2e session prévue le 16 mars prochain, afin de donner une seconde chance à ceux qui n'avaient pas été admis lors du précédent concours", a déclaré M. Messaguem, sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, rappelant que le nombre des candidats est de 45.000 pour les paliers du primaire, du moyen et du secondaire.

Tout en précisant que le prochain concours est ouvert même aux "absents", lors de la 1ère session, il a rappelé qu'environ 43.000 candidats s'étaient inscrits en 2018, notant que l'Office national des examens et concours (ONEC), a prévu à l'intention des concurrents "le même dispositif de contrôle et de transparence" que celui destiné aux élèves des différents cycles éducatifs.

"Aucune personne n'y interfère", a-t-il insisté, à ce propos, notant que les sujets d'examens sont "d'ordre professionnel", à



savoir inhérent à la didactique, avant de soutenir qu'eu égard à leurs "missions spécifiques", la formation des professeurs formateurs est évaluée à chaque fin de cycle à travers un dispositif "permanent" de suivi, impliquant des experts internationaux, faisant savoir que, jusque-là, plus de 2.000 professeurs formateurs ont été formés avec des "compétences avérées".

Ceci, dans la perspective de "l'école de qualité" envisagée par le secteur, à l'horizon 2030 et pour laquelle des "plans intermédiaires", sont mis en place, a-t-il poursuivi, affichant son "satisfécit", quant à la cadence du 1er trimestre et réitérant la volonté de son département, à poursuivre "l'allégement" des programmes scolaires.

L'hôte de la Radio a, en outre, affirmé que le calendrier des examens de fin d'année, dont celui du baccalauréat, est "ficele":

"La machine est bien rodée, nous serons au rendez-vous", a-t-il insisté, se défendant que les résultats obtenus ces dernières années dans les différents paliers de l'éducation, soient "dopés" par l'ONEC, les commissions en charge d'élaborer les sujets ayant "un protocole très serré et ne recevant aucune directive pour tempérer les sujets".

"Sur les 3 dernières années annéess, les indicateurs sont stabilisés", a-t-il argumenté, précisant que 79 à 81 % des élèves du primaire ont obtenu leurs moyennes, de même pour 70 à 75 % des collégiens et pour quelques 53 % des postulants au baccalauréat. Des taux "très significatifs prédisant les résultats avec une majoration de 5 à 10 %", a-t-il commenté.

Interpelé sur la récente grève observée à l'appel des syndicats du secteur, il a rassuré quant au "contact permanent" entre ces derniers et la tutelle, lequel a abouti à la résolution de "certains problèmes", relevant que "pour la première fois, les syndicats sont unanimes pour discuter de la pédagogie".

Il a annoncé à cette occasion, la tenue prochaine d'une journée d'étude afin de "les informer de la stratégie du ministère visant à améliorer la qualité de l'enseignement".

Sur un autre plan, M. Messguem a soutenu que le système éducatif est "épargné par les courants idéologiques, qui avaient pignon sur rue dans les établissements", faisant état d'une "mobilisation" des inspecteurs dans ce sens. "L'école n'est pas politisée, les programmes écrits en 2016 ont été allégés et élagués de tout ce qui peut nuire aux élèves", a-t-il observé dans ce sens, relevant que "les constantes nationales sont la ligne rouge" à ne pas franchir.

R. R.

SONELGAZ-SOCIÉTÉ LIBYENNE GECOL

Un accord pour une coopération durable

Le groupe algérien Sonelgaz et la société libyenne "General Electricity Company Of Lybia" (GECOL), ont signé, hier à Alger, un protocole d'accord portant sur une "coopération durable" dans la production d'électricité en Libye.

Le protocole d'accord a été signé par le P-dg du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab et le P-dg de GECOL, Abdelmadjid

Mohamed Hamza, en présence du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni et du chargé d'affaires de l'ambassade de Libye en Algérie. En vertu de cet accord, Sonelgaz s'engage à fournir des services au partenaire libyen, portant notamment sur "la maintenance des centrales de production en Libye, ainsi que l'assemblage et la mise en service des centrales de pro-

duction de l'électricité, tous types de formats confondus". Il s'agit également d'assurer "la formation dans le domaine de la mise en marche et de la maintenance des centrales, et le lancement de nouveaux projets, ainsi que toute autre forme d'entraide dans le domaine de la production électrique".

R. N.

DURANT LES NEUF PREMIERS MOIS DE 2018

Plus de 16.500 toxicomanes pris en charge

Plus de 16.500 toxicomanes, dont plus de tiers sont des jeunes de 16 à 25 ans, ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant les neuf premiers mois de l'année 2018, a-t-on appris hier, auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).

"Au total, 16.584 toxicomanes, dont 6.273 sont âgés entre 16 et 25 ans (37,83%), ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique, durant les neuf premiers mois (janvier-septembre) de

l'année 2018", a-t-on précisé. Concernant les tranches d'âge des toxicomanes traités, le rapport fait état aussi de 5.537 personnes âgées entre 26 et 35 ans, alors que 3.112 toxicomanes ont plus de 35 ans et 1.662 autres ont moins de 15 ans.

S'agissant de la situation familiale de ces toxicomanes ayant bénéficié d'une prise en charge, le rapport de l'Office a précisé que 9.995 personnes (60,27%) sont célibataires et 3.912 personnes (23,59%) sont mariés. Sur le total des toxicomanes trai-

tés, le rapport fait également ressortir 3.085 (18,60%) femmes et 13.499(81,40) hommes. Evoquant la situation professionnelle, la même source a relevé que 47,02% sont sans emploi, 39,07% sont des travailleurs et 13,91% des toxicomanes bénéficiaires d'une prise en charge médicale et thérapeutique, durant cette même période de référence, sont des étudiants.

R. N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

28 personnes décédées et 1.192 blessées, en une semaine

Vingt huit personnes ont trouvé la mort et 1.192 autres ont été blessées, dans des accidents de la circulation survenus entre le 24 février et 2 mars à travers le territoire national, a indiqué un bilan des services de la Protection civile, rendu public hier.

L'accident qui a causé le nombre le plus élevé de victimes s'est produit à Ghardaïa où 4 personnes sont décédées et 15 autres blessées, précise la source.

Par ailleurs, 1.075 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour procéder à l'extinction de 727 incendies et plus de 5.400 autres interventions pour l'exécution de 4.894 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses, ajoute le communiqué de la Protection civile.

Nuit d'horreur à Laghouat

En cette nuit de lundi à mardi, les habitants de la ville de Bellil (Laghouat), se réveillent en sursaut...

En effet, un bruit strident de métal qui se déchire suivi de cris de femmes et d'hommes en pleurs, plongent la ville dans l'horreur. Le bus de voyageurs assurant la liaison Adrar-Sétif vient de se renverser au niveau du point kilométrique PK-442, et les dégâts sont considérables. Le premier bilan qui a été communiqué par la Protection Civile, hier a rapporté cette information. Ce terrible accident a causé la mort d'une personne (46 ans), et des blessures à différents degrés de gravité, à 43 autres.

Selon le chargé de communication de la PC de Laghouat, le lieutenant Walid Nakmouche, le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'établissement public hospitalier "Hmida Benadjila" à Laghouat, établissement vers lequel ont été également évacués les blessés.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête, pour déterminer les circonstances de cet accident.

POUR UN PROBLÈME FAMILIAL

Un septuagénaire tue son frère avec un fusil de chasse !

Un septuagénaire a été tué par son frère avec un fusil de chasse, avant-hier dans l'après-midi, dans le village de Si Allal dans la commune de Sidi Bakhti à Tiaret, a rapporté un média local.

Les habitants du village sont toujours sous le choc de cette tragédie. Le conflit entre les deux frères a complètement dégénéré et s'est terminé par un drame. Un vieux de 73 ans a pointé son fusil contre son frère âgé de 70 ans. Il tire un coup de fusil volontairement, pour faire une victime. Selon les habitants du village, cet homicide a été à l'origine des problèmes familiaux entre la victime et son frère.

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) dans la wilaya de Tiaret, se sont rendus au lieu du crime. Le meurtrier a été arrêté en attendant son procès.

R. N.

LUTTE CONTRE LA DROGUE
ET LA TOXICOMANIE**32 tonnes de résine
de cannabis saisies
en 2018**

Près de 32 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant l'année 2018, dont plus de 61% dans les wilayas de l'ouest du pays, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT).

"Au total, 31.936,386 kg de résine de cannabis ont été saisis durant l'année 2018, en Algérie, dont 61,63% dans la région Ouest du pays", a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, Police et Douanes).

La quantité de résine de cannabis saisie durant l'année 2018, a enregistré une baisse de 39,30% par rapport à la même période de l'année 2017, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire aux niveaux des frontières, selon les explications d'une source proche de l'Office, qui relève que malgré cette baisse les quantités saisies sont toujours "très élevées".

Selon le rapport, 28,99% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région sud du pays, 5,05% dans la région est et seulement 4,33% au centre du pays.

S'agissant des drogues dures, la quantité de cocaïne saisie en Algérie a très fortement augmenté, passant de 6.279,407 grammes en 2017 à 671.887,093 grammes en 2018, soit une hausse de 10.599,85%, selon le même bilan. La quantité d'héroïne saisie a également augmenté, passant de 2.120,965 à 4.324,220 grammes durant la même date de référence.

Par ailleurs, le rapport a également relevé la saisie de 1.807.843 comprimés de substances psychotropes, de différentes marques en 2018, soit une augmentation de 50,43%.

**Plus de 49.700 individus
impliqués**

Selon les chiffres avancés par les services concernés, 49.749 individus ont été impliqués dans des affaires liées à la drogue, en hausse de 17,24%, dont 260 étrangers, selon le même bilan qui fait état de 1.048 personnes en fuite.

Les données de l'ONLCDT révèlent également, que parmi les personnes impliquées, 9.142 sont des trafiquants alors que 25.976 sont des usagers de résine de cannabis, que 7.364 sont des trafiquants de substances psychotropes et 6.916 autres en sont des usagers.

S'agissant du trafic des drogues dures, il concerne 167 trafiquants, 61 usagers de cocaïne, 40 trafiquants et 43 usagers d'héroïne.

Concernant les affaires traitées, le bilan de l'Office a enregistré 39.504 affaires en 2018, contre 32.952 affaires en 2017, soit une augmentation de 19,88%.

Sur le total de ces affaires traitées, 9.725 sont liées au trafic illicite de drogue, 29.748 autres affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue, et 31 affaires liées à la culture de drogues, conclut la même source.

R. N.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

**Début de l'examen
des 21 dossiers de candidature**

Le Conseil constitutionnel a entamé hier, l'examen des 21 dossiers de candidature à la présidentielle du 18 avril déposés à son niveau, a indiqué un communiqué de cette instance.

PAR CHAHINE ASTOUATI

"Conformément aux dispositions de l'article 70 du règlement intérieur du Conseil constitutionnel, lesquelles habilitent ce dernier à promulguer des communiqués en rapport avec l'exercice de ses compétences, vu le contenu de ses communiqués N°01 du 23 janvier 2019 et N°02 du 21 février 2019 et

en application des dispositions de l'article 140 de la loi organique N°16-10 du 25 août 2016, relative au régime électoral, le délai légal de dépôt des dossiers de candidature a expiré le 03 mars 2019 à minuit", précise la même source. Cette opération s'est déroulée "dans le respect de l'article 139 de la loi portant régime électoral et de l'article 20 du règlement intérieur du Conseil constitutionnel", a affirmé le Conseil, ajoutant que l'opération de dépôt des dossiers "s'est déroulée dans de bonnes conditions, à la faveur de mesures organisationnelles bien ficelées et de la mobilisation de moyens matériels et de ressources humaines qualifiées". "Vingt et un (21) dossiers de candidature à la présidentielle du 18 avril ont été déposés par des personnalités nationales indépendantes et d'autres appartenant à des partis politiques". "Le Conseil

constitutionnel a entamé, aujourd'hui, l'examen et la vérification de la validité des candidatures", ajoute le communiqué qui précise que "le délai d'examen et de vérification des dossiers ne dépassera pas 10 jours à compter de lundi 04 mars 2019, conformément aux dispositions des articles 29, 30, 31 de la réglementation régissant le fonctionnement du Conseil constitutionnel". Parmi les 21 candidats ayant déposé leur candidature, l'ont peut notamment citer le président Bouteflika, dont le dossier a été déposé par son directeur de campagne, Abdelghani Zaalane. Le chef de file du front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid, qui a déjà participé aux élections de 2014, a lui aussi déposé son dossier, ainsi qu'Ali Ghediri qui se présente sous la casquette d'un indépendant. C'est le même cas pour un autre habitué des élections

présidentielles, Fawzi Rebaine, le président du parti AHD 54. Notons que la plupart des autres prétendants à la présidence de la République, ont préféré attendre le dernier jour pour confirmer leur participation à cette élection. D'autres candidats indépendants n'ont accompli cette formalité, prévue par la Constitution et la loi organique relative au régime électoral, adoptée à l'été 2016, que quelques heures avant l'expiration du délai de dépôt des candidatures.

Il s'agit des candidats Abdechafik Senhadji, Ali Skouri, Mohamed Boufarache, Amara Mohcen, Ben Tabi Ferhat, Loth Bonatiro, Chabane Rezzouk et AyeB Raouf. Rachid Nekkaz, le candidat déclaré à la présidentielle du 18 avril a cédé la candidature à son cousin qui porte le même nom.

C. A.

OPPOSITION À LA CANDIDATURE DE BOUTEFLIKA

Les étudiants investissent la rue

PAR RACIM NIDHAL

Les étudiants ont une nouvelle fois manifesté hier. Dans toutes les universités du pays, pratiquement, des milliers d'étudiants ont investi les campus et ont par la suite, organisé des marches et des rassemblements dans de nombreuses villes du pays, où ils ont sillonné les rues dans le calme. Ces manifestations ont été, comme les précédentes c'est-à-dire celles organisées les 26 février et le 3 mars derniers, pacifiques et se sont déroulées dans une ambiance bon enfant. De nombreux slogans ont été scandés par les étudiants qui ont notamment revendiqué le changement en demandant au président Bouteflika de renoncer à briguer un nouveau mandat lors des élections présiden-

tielles qui auront lieu, pour rappel, le 18 avril prochain. Dans la capitale, les étudiants des différentes universités ont convergé vers le centre ville, dès la matinée d'hier. De l'université des sciences et technologie Houari Boumediene de (USTHB) Bab Ezzouar et de toutes les facultés de la capitale, des milliers d'étudiants, auxquels se sont joints des lycéens, munis de l'emblème national, se sont rassemblés à la place Audin et la Grande poste, sous l'œil des forces de l'ordre qui ont déployé un important dispositif de sécurité. C'est le même scénario à Constantine où des milliers d'étudiants de l'université des frères Mentouri 1 se sont mobilisés dès les premières heures de la matinée, pour exprimer leur opposition à la candidature du président Bouteflika. -Et

malgré le cordon de sécurité, les étudiants ont réussi à rallier le centre ville, où ils ont défilé dans le calme de manière pacifique et dans une ambiance festive. C'était le même cas à Tizi- Ouzou, à Bejaia et Bouira et Boumerdès, où des milliers d'étudiants ont battu le pavé. A Annaba, les étudiants se sont rassemblés au Cours de la révolution au centre ville. A Oran aussi, comme dans les autres universités de l'ouest, les étudiants ont manifesté dans les campus, et ont aussi organisé des marches pacifiques. Les étudiants ont, un peu partout, insisté sur la nécessité de maintenir le caractère pacifique du mouvement, en scandant "silmia, silmlia". Il est à noter, que la plupart des étudiants étaient drapés de l'emblème national.

R. N.

GAID SALAH À PROPOS DE LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ DU PAYS :

“L’ANP demeurera le garant de cet acquis”

La situation que traverse le pays ne laisse pas indifférent le vice-ministre de la Défense nationale, Chef d’Etat-major de l’Armée nationale populaire, le Général de corps d’Armée Ahmed Gaïd Salah.

PAR LAKHDARI BRAHIM

En effet, après son allocution prononcée à Tamanrasset, il y’a quelques jours seulement, il est revenu de nouveau, hier, sur les événements que traverse le pays, dominés par les manifestations demandant au président Bouteflika de renoncer à sa candidature.

Ainsi, en marge de sa visite à l’Académie militaire de Cherchell, le Chef d’Etat-major de l’ANP, Ahmed Gaïd Salah, a prononcé une allocution d’orientation dans laquelle il a rappelé les sacrifices colossaux consentis par le peuple algérien, à son avant-garde l’Armée nationale populaire aux côtés de tous les autres corps de sécurité face, au phénomène abject du terrorisme, avant d’évoquer directement les événements qui secouent le pays. “J’ai toujours été, et à chaque occasion, franc et sincère, tout en assumant de dire la vérité lorsqu’il s’agit de la sécurité et la stabilité du pays.

Le fait que l’Algérie a pu réunir les facteurs de sa stabilité, à travers l’éradication du terrorisme et la mise en échec de ses objectifs, grâce à la stratégie globale et rationnelle adoptée, puis grâce à la résistance résolue dont a fait montre le peuple algérien, à sa tête l’Armée nationale populaire, aux cotés de tous les autres corps de sécurité, a déplu à certaines parties qui sont dérangées de voir l’Algérie stable et sûre, mais veulent la ramener aux douloureuses années de braise, lors desquelles le peuple algérien a vécu toute forme de souffrances et payé un lourd tribut. Ce peuple digne, authentique et conscient, qui a vécu ces dures épreuves, et subi leurs affres, ne pourra, en aucun cas, mettre en péril sa sécurité et sa quiétude.

Nous sommes conscients que cette sécurité et cette stabilité ainsi retrouvées, continueront à s’ancrer et s’enraciner, que le peuple algérien continuera à en jouir, et



que l’Armée nationale populaire demeurera le garant de cet acquis si cher, grâce auquel notre pays a retrouvé sa notoriété.

Ce peuple, qui a mis en échec le terrorisme et déjoué ses desseins et visées, est celui là même qui est appelé, aujourd’hui, à savoir comment se comporter face à la situation que traversent son pays et son peuple, et comment s’ériger en rempart contre tout ce qui pourrait exposer l’Algérie à des menaces aux retombées imprévisibles”.

Gaid Salah a aussi rappelé la grandeur des missions assignées à l’Armée nationale populaire, ainsi que les efforts laborieux et fructueux que ses éléments fournissent partout où ils se trouvent et en toutes circonstances, et qui méritent toute la reconnaissance et la gratitude : “Au moment où j’évoque devant vous ces prestigieuses gloires historiques, mes pensées vont, en toute fierté, à l’ensemble des personnels de l’Armée nationale populaire qui mérite, aujourd’hui, d’être qualifié dignement d’Enfants de Novembre, qu’ils soient mobilisés avec vigilance dans les classes de formation, d’enseignement et d’apprentissage, en quête de savoir et de connaissance, ou sur le terrain, dans les plaines et

les montagnes et le long de nos frontières nationales.

En effet, les éléments de l’Armée nationale populaire, toutes catégories confondues, ont fait montre d’un haut degré de conscience, quant à l’impératif de réunir tous les facteurs de force en termes de formation, d’enseignement, de préparation et de professionnalisme sur le terrain et ce, outre l’emploi judicieux, voire optimal, des équipements et des matériels modernes en dotation” a-t-il indiqué.

“Oeuvrer à réunir tous ces facteurs constitue, à la fois, un engagement pour la préservation de l’intégrité territoriale de notre chère Algérie.

Tout cela dénote clairement, l’importance majeure accordée à l’accomplissement des nobles missions assignées, dans le but de préserver la sécurité de notre Patrie et sauvegarder son indépendance, sa souveraineté et sa stabilité”, dira-t-il en outre. Il a affirmé, à l’adresse des éléments de l’ANP, qu’ils “connaissent parfaitement les ennemis de leur peuple et leur Patrie” et “sont parfaitement conscients de leurs desseins macabres et de leurs portées, et qui sauront, sans doute, préserver leur Histoire

nationale et valoriser leur Révolution et ses artisans”.

A l’issue, Monsieur le Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d’Etat-major de l’Armée nationale populaire, a donné la parole aux cadres et stagiaires, qui ont exprimé leur gratitude pour la grande attention accordée par le Haut Commandement de l’Armée nationale populaire à l’Académie et à ses élèves. Monsieur le Général de corps d’Armée a suivi ensuite, un exposé donné par le commandant de l’Académie, portant sur la situation générale de cet édifice de formation d’élite, sur le parcours et le développement de la formation et de l’enseignement qu’elle dispense, ainsi que sur le rôle primordial qu’elle assure, dans la formation fondamentale des élèves officiers au profit de l’ensemble des Forces et des Directions, en tant que véritable pépinière de compétences et une source indispensable qui approvisionne les différentes unités de combat, en composante humaine qualifiée, leur garantissant ainsi, le bon accomplissement de leurs missions.

L. B.

DÉMISSIONS EN CASCADE

Rififi au FLN

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le parti du FLN traverse une sombre période. Les événements que traverse le pays ont considérablement déteint sur le vieux parti. Il n’y a, en effet, qu’à voir cette cascade de démissions pour mieux comprendre la profondeur de la crise. De nombreux cadres, notamment des élus, ont en effet, claqué la porte en démissionnant des rangs du parti, avec fracas. Dans ce registre, c’est certainement la démission de Sid Ahmed Ferroukhi qui est la plus significative. Ce dernier, qui a eu à exercer la fonction de ministre de l’Agriculture, a indiqué avant-hier, qu’il a mis fin à son appartenance au FLN.

Un parti qu’il dit avoir rejoint en 2017, juste à la veille des élections législatives où il a été, pour rappel, tête de liste du FLN dans la wilaya d’Alger. Ferroukhi a annoncé aussi dans la foulée, sa démission de l’Assemblée populaire nationale (APN). Outre des élus dans les APC et les

APW, plusieurs cadres ont aussi démissionné du parti. Il en est aussi de simples militants et de nombreuses kasmass du parti, ont été complètement désertés et abandonnés par les militants pour protester contre la direction politique et sa ligne de conduite. C’est dire que Mouad Bouchareb, le coordinateur national, est vraiment dans une mauvaise posture, tant il y’a le feu dans la maison FLN. La direction du parti ne sait plus à quel saint se vouer, pour arrêter cette hémorragie. Une hémorragie qui est difficile à arrêter. Le comble c’est que ces démissions en série sont accompagnées par la montée au créneau d’anciens dirigeants, tous membres du Comité central ou d’anciens membres du bureau politique. “Le Comité central se démarque des comportements et déclarations irresponsables émanant de certaines parties, surtout venant de celui qui est appelé le coordinateur de l’instance de direction illégitime et éloigné du discours réel du parti du FLN et ses valeurs, ainsi que des principes du premier

Novembre et des lois de la République”, ont récemment indiqué des frondeurs dans un communiqué. Ils demandent “au Président du parti”, à savoir Abdelaziz Bouteflika, “d’intervenir pour remettre le parti dans son état réglementaire naturel, conformément aux lois de la République et à celles du parti”.

Pour tenter de circonscrire le feu, Mouad Bouchareb a décidé d’élargir l’instance de coordination provisoire qui fait office de direction politique et qui est composée de six membres. Mais cela suffira-t-il pour éteindre la contestation, qui ira certainement crescendo dans les jours et semaines à venir? Le vieux parti est en crise et ce, depuis de longues années. Il devait tenir un congrès avant les élections présidentielles, mais cette option a été annulée. Le conclave a été finalement reportée, pour l’après élection présidentielle. D’ici là, il est évident que le FLN connaît de grandes secousses et frondes..

R. R.

WILAYA D'EL-OUEDWILAYA DELGUEE D' EL-MEGHAIERCOMMUNE D' EL-MEGHAIER

N°CODE FISCAL: 098429275086306

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIREAVIS D'APPEL D OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°: 14 /2019 (F.S.G.C.I.)

En application du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le président de L'APC d' EL-Meghaier lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

- **REHABILITATION AU ROUTE SI HAOUAS , ZIGHOUD YUCEF , BERRACHED ABDERAZZAK , 1 NOVEMBER , BERRABEH ALI ET DJEROUNI RABAH**
- *LOT 01: RESTAURATION DES ROUTES**
- *LOT 02: AMINAGEMENT URBAINE**

* Les soumissionnaires qualifiés et intéressés , peuvent se rapprocher auprès du bureau de marchés de L'APC pour retirer les cahiers de charges contre paiement de la somme de deux mille (4.000.00) dinars.

* Les offres seront accompagnées des documents exigés par la réglementation en vigueur conformément au décret présidentiel N°247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

* Le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière sont de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature " , "offre technique "ou "offre financière ",selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme , comportant la mention " N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offre ,appel d'offres ouvert avec exigence de de capacités minimales n° ... (nom de projet)

Composition de l'offre :Dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplie et signée.
- Déclaration de probité remplie et signée.
- copie du registre commercial .
- copie de certificat de qualification et classification professionnelles activité principale travaux public catégorie 03 ou plus pour la lot 01 et activité principale construction catégorie 02 pour la lot 02
- copie original de l'extrait du casier judiciaire N°3 en cours de validité.
- copie d'extrait de rôle
- copie du statut juridique pour les sociétés avec toutes les modifications s'il y a lieu.
- copie de l'attestation de miss a jour(onas- casnos- cacobatph).
- copie de code fiscale
- copie des résultats financiers ou du certificat de chiffre d'affaires pour les trois derniers années.
- * /capacités professionnelles : Attestations de bonne exécution
- * / capacités humains: moyens humains et matériels et références professionnelles suivant le cahier de charge.
- * / capacités financière : Liste des moyens matériels carte grise certificat d'assurance .
- copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux au C NRC de l'année pour les sociétés

L'offre technique :

- Déclaration à souscrire remplie et signée.
- le cahier des charges portant a la dernière page ,la mention manuscrite "lu et accepté". Parafe et signe par le contractant
- planning travaux détailler.

L'offre financière :

- la lettre de soumission remplie et signée.
 - bordereau des prix unitaires rempli et signé
 - devis quantitatif et estimatif rempli et signé
- La durée de préparation des offre est quinze (15) jours à partir de la première date de la parution du présent des plis se fera à (14 :00) précise en séance publique.
- La durée de la validation des offre et de cent vingt (120) jours plus la durée de préparation des offre.

*NB les soumissionnaires sont invités à séance d'ouverture des plis.

Midi Libre n° 3634 - Mercredi 6 mars 2019 - Anep 191 6005 519

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIREWILAYA DE BOUIRADIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALESERVICE DE L'ANIMATION LOCALE MARCHES ET PROGRAMMESBUREAU DES MARCHES ET PROGRAMMESMISE EN DEMEURE AVANT RESILIATION

- Vu la mise en demeure parru au quotidien « le courrier d'algerie » en date du 08/10/2018 et « العالم للتجارة » le 07/10/2018.
- Vu la mise en demeure avant publication adressée à l'entreprise en date du 21/02/2019.
- Vu votre absence lors de la réunion du 27/02/2019.
- Vu le non respect de vos engagements envers le maître de l'ouvrage.
- Vu le retard considérable dans l'avancement des travaux.
- Vu l'insuffisance des moyens humains, matériels mis à la disposition du chantier.

L'entreprise **SNC MSK**, représentée par son gérant Monsieur **MOUSSAOUI Smain**, sise à 14 Rue Mahieddine Cheraga Alger ; titulaire du marché N°: 089 du 13/03/2013 relatif à la réalisation et équipement d'une cour de justice à Bouira en **LOT N°10 : Climatisation Centralisée et Désenfumage**,est mise en demeure de :

- Reprendre les travaux d'une manière effective et sérieuse.
- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels,afin de rattraper le retard enregistré. (Equipe de désenfumage).
- Présenter un **planning d'intervention** pour les travaux d'achèvement du projet.

Un délai de huit (08) jours est accordé à votre entreprise pour s'y conformer, Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de votre entreprise.

Midi Libre n° 3634 - Mercredi 6 mars 2019 - Anep 191 6005 543

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIREWILAYA D'ADRARCIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE TIMIMOUNDAIRA DE TIMIMOUNCOMMUNE TIMIMOUN

NIF N° : 095801099005039

Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2019

Le Président de l'assemblée populaire communale de la commune de TIMIMOUN annonce un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A TRAVERS LES QUARTIERS DE LA VILLE DE TIMIMOUN**

Les entreprises admises à participer sont celles dont les capacités minimales sont les suivantes :

1-Avoir la qualification professionnelle activité principale hydraulique catégorie quatre (IV) et plus

2-Avoir réalisé dans les cinq dernières années des projets similaires (réseaux assainissement) justifiés par les attestations de bonnes exécutions délivrées par les services contractants (au moins trois projets dans la limite des marchés).

Ces participants peuvent retirer les Cahiers des Charges au bureau Secrétariat générale de la commune de TIMIMOUN wilaya d'Adrar contre paiement de 5000,00 DA en tant que droit de participer à l'appel d'offres au bureau d'agent comptable Communale.

Les offres doivent comporter un dossier de Candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la Référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention "**à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2019 pour : REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A TRAVERS LES QUARTIERS DE LA VILLE DE TIMIMOUN**

Dossier de candidature Ce dossier contient :

-Déclaration de candidature, remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire

-Une déclaration de probité remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire

-Les statuts pour les sociétés

-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats

-a/Capacités professionnelles : copie du certificat de qualification et classification professionnelle activité principale hydraulique catégorie quatre (IV) et plus

b/Capacités financières : Les bilans financiers visés par les services des impôts ou les déclarations d'impôts des (03) trois dernières années

c/Capacités techniques : Moyens humains (avec déclaration CNAS + diplômes),, Moyens Matériels (avec assurances valides et cartes grises pour véhicules et engins roulant facture d'achat et PV de constat, fait par un huissier pour les moyens non roulants) et liste des références professionnelles appuyées par les attestations de bonne exécution signées par les maîtres d'ouvrages (dans les (05) cinq dernières années)

-Reçu du paiement de cinq milles dinars (5000,00 DA)

-Attestation de visite du lieu du projet signée par le soumissionnaire

A-Offre technique : Ce dossier contient :

-Déclaration à souscrire remplie, signée, et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges

-La mémoire technique justificative signée, et cachetée et datée

-Le délai + planning d'exécution des travaux

-Le présent cahier de charge portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté"

B-Offre financière : ce dossier contient :

-Lettre de soumission remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire

-Bordereau(x) des prix unitaires rempli, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire

-Détail quantitatif(s) et estimatif(s) rempli, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire

C-Document justificatifs :

L'attributaire du marché doit compléter son dossier dans un délai de dix (10) jours conformément à l'article 69 du décret 15/247 du 16/09/2015.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze jours (15) à partir de la première parution de cette annonce sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et sur la presse nationale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres doivent être déposés au bureau du secrétariat générale de la commune de Timimoun le dernier jour de la préparation des offres de (8h00 jusqu'à midi 12h00).

L'ouverture des plis se fera le même jour à quatorze heures (14h30) en séance public à la salle de réunion de la commune de Timimoun.

Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3634 - Mercredi 6 mars 2019 - Anep 191 6005 518

FORUM ALGÉRO-AMÉRICAIN SUR L'ÉNERGIE

Renforcer les liens commerciaux

La coopération et le partenariat entre Sonatrach et les firmes américaines spécialisées dans l'énergie se renforcent au fil des années.

L'édition 2019 du Forum algéro-américain sur l'énergie se tiendra jeudi et vendredi prochains à Houston (Texas) sous le signe du renforcement des relations énergétiques entre les deux pays. La rencontre sera axée cette année sur les possibilités d'accroître le partenariat énergétique entre l'Algérie et les Etats-Unis et de renforcer leurs liens commerciaux dans ce secteur stratégique, a indiqué Smaïl Chikhoun, président du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC).

Organisée par USABC avec le soutien de l'ambassade d'Algérie à Washington, l'édition de cette année verra la participation de plusieurs responsables du secteur de l'énergie des deux pays.

Les organisateurs annoncent la participation du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, et des P.-dg des groupes Sonatrach et Sonelgaz, Abdelmoumen Ould Kaddour et Mohamed Arkab.

La délégation algérienne comprendra également des responsables du secteur de



l'énergie, comme le P.-dg d'Alnaft, Arezki Hocini, les vice-présidents de Sonatrach et les P.-dg de l'ENSP, l'ENTP et l'Enafor.

Côté américain, il y aura la participation du sous-secrétaire adjoint à l'énergie chargé du pétrole et du gaz au département de l'Energie américain, Shawn Bennet, des responsables du département d'Etat en charge de l'énergie et de plusieurs compagnies pétrolières américaines, à l'instar de la major pétrolière ExxonMobil, Anadarko et Air Products, a fait savoir Chikhoun.

L'édition de cette année sera aussi l'occasion pour exposer le fort potentiel de l'Algérie dans le domaine des hydrocarbures et de plaider pour la relance de l'investissement énergétique américain en baisse depuis 2010.

A cet effet, les organisateurs ont prévu des présentations variées sur la stratégie de développement de la Sonatrach, ainsi que sur la nouvelle loi sur les hydrocarbures et les potentiels offshore, solaire et renouvelable de l'Algérie. Les investissements des compagnies pétrolières américaines, dont la présence est notoire

en Algérie, ont enregistré une baisse significative ces dernières années, reculant à 100 millions de dollars en 2015 après avoir atteint 600 millions de dollars en 2010, selon des chiffres déjà communiqués par le ministère de l'Energie lors d'une édition précédente du Forum. En parallèle, le Boom du gaz et du pétrole de schiste aux Etats-Unis a lourdement pesé sur les exportations algériennes vers ce pays.

Grand partenaire énergétique de l'Algérie, les Etats-Unis sont présents dans le pays à travers une cinquantaine de compagnies pétrolières opérant essentiellement dans l'exploration et la production de brut telles qu'Anadarko, plus grand producteur de pétrole en Algérie parmi les partenaires de Sonatrach, BP-Amoco, Schlumberger, Amerada Hess et Haliburton.

ExxonMobil, premier groupe pétrolier américain, longtemps classé comme la plus grande capitalisation boursière mondiale est en discussion avec le groupe Sonatrach pour la création d'une joint-venture dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures.

Les deux groupes devraient poursuivre leurs discussions à Houston à l'occasion de ce Forum.

R. E.

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET VOYAGE DE CONSTANTINE

Promouvoir la destination de la ville des ponts suspendus

La troisième édition du Salon international du tourisme et voyage (Cirta-siaha 2019) se tiendra du 28 au 31 mars, à la placette Ahmed-Bey au centre-ville de Constantine avec la participation d'une soixantaine de professionnels algériens et étrangers, a indiqué le directeur local du tourisme et de l'artisanat, Noureddine Boucana.

Cette manifestation touristique, co-organisée par le Club des opérateurs du tourisme et l'Office du tourisme de Constantine en collaboration avec la direction locale du tourisme et de l'artisanat, regroupera des professionnels versés dans les domaines de l'hôtellerie, des agences de voyage et tourisme et autres spécialistes en formation hôtelière et

touristique, a précisé le même responsable au cours d'une conférence de presse consacrée à cet événement. Cirta-siaha 2019 devra constituer une "valeur ajoutée" pour promouvoir la destination Constantine et mettre en avant ses atouts touristiques a déclaré le même responsable qui a mis l'accent sur l'importance de ce rendez-vous pour échanger des expériences entre professionnels du domaine. L'objectif, a ajouté le directeur local du tourisme et de l'artisanat, était de créer des "ponts de communication et d'échange entre les professionnels du secteur de Constantine et d'ailleurs en vue de développer ce créneau créateur de richesse, levier de développement local et national". Placée sous le thème

"Constantine : destination touristique par excellence", la troisième édition de Cirta-siaha 2019 se veut une occasion pour développer le concept du tourisme "réceptif", a souligné le même responsable, précisant que Constantine reçoit chaque semaine des centaines de visiteurs qui viennent des différentes wilayas du pays et d'ailleurs, un "potentiel" à saisir pleinement pour promouvoir la destination Constantine.

La 3^e édition de ce Salon international sera organisée à l'intérieur d'un chapiteau équipé de 1.000 m² qui sera dressé sur l'esplanade Ahmed Bey, a fait avoir le même responsable, précisant que tous les moyens humains et matériels seront mobilisés pour permettre la réussite de

ce "grand" événement. Des rencontres dédiées au fonctionnement des agences de voyage et au processus d'investissement dans ce secteur sont au programme de cette nouvelle édition a indiqué Bounafaâ, précisant que des représentants du ministère du Tourisme et de l'artisanat, et des secteurs de l'Habitat et de l'Intérieur et des Collectivités locales prendront part à ces rencontres d'échange et de débat. Une journée d'étude sur les techniques de numérisation modernes dans la gestion des hôtels et agences de voyage, sera aussi au menu de cette manifestation touristique.

R. E.

AGROALIMENTAIRE

Plus de 250 exposants au Siag 2019 prévu à Oran

Plus de 250 exposants représentant 15 pays prendront part à la 7^e édition du Salon international de l'Industrie alimentaire (Siag 2019), prévue du 27 au 30 mars au Centre des conventions d'Oran, selon les organisateurs.

Organisée par l'agence de communication Exploline global events, cette manifestation est placée sous le Patronage du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, avec la participation du ministère de l'Industrie et des Mines.

Ce salon a pour objectif "de contribuer à une meilleure connaissance du potentiel

du secteur industriel agro-alimentaire national", a déclaré son organisateur, Mahmoud El Hanni, précisant que l'édition sera placée sous le thème de la promotion du produit local, avec un cap sur les moyens d'exporter ce produit.

Une quinzaine de pays participeront à cette édition, dont la France, l'Espagne, le Brésil, la Turquie, la Corée, entre autres, avec comme ambition d'encourager l'exportation des produits locaux vers l'Afrique, ajoute-t-on de même source. Parallèlement au secteur de l'industrie agroalimentaire, le Siag accueillera deux autres événements : la pre-

mière édition du salon Packaging et process et Logistique PackExpo 2019 ainsi que le forum national de la filière lait Alben. Dans un contexte d'évolution de la demande, les progrès dans la technologie de production, de transport et de communication, le salon Pack Expo 2019 sera une occasion d'exposer, entre autres, les derniers développements des équipements d'emballages, la conversion de machines, de matériaux et des emballages.

Quant au Forum interprofessionnel du lait et produits laitiers Alben 2019, il sera une occasion pour les acteurs éco-

nomiques d'échanger et de proposer des solutions adaptées aux différentes préoccupations de cette filière, a fait savoir M. El Hanni. Le Siag permettra aussi, la création d'un espace de rencontres permettant aux entreprises nationales et étrangères d'échanger leurs expériences et de développer des relations d'affaires mutuellement bénéfiques, note-t-on.

Les organisateurs tablent sur plus de 3.500 visiteurs professionnels et 25.000 visiteurs du grand public durant les quatre jours du salon.

R. E.

GHARDAIA, FORMATION AUX PREMIERS SOINS PAR LA PC

209 secouristes volontaires en 2018

La Protection civile a mené pas moins de 17.191 interventions au niveau de la wilaya durant l'année écoulée, soit en moyenne 1.276 interventions mensuelles, dont 10.625 opérations d'assistance aux personnes malades ou en danger.

PAR BOUZIANE MEHDI

Pas moins de 209 secouristes volontaires de proximité (SVP), dont 86 femmes, ont été formés aux premiers gestes de secours, de sauvetage et de prévention de risques en 2018, dans la wilaya de Ghardaïa, ont indiqué, samedi dernier, les services de la Protection civile.

Ces cycles de formation, qui ont été initiés par la Direction générale de la Protection civile depuis 2010, visent à ancrer la culture d'entraide et d'assistance aux personnes vulnérables chez les citoyens, à renforcer les capacités des secouristes en les initiant aux techniques d'intervention, de sauvetage et d'évacuation lors des catastrophes et autres accidents, a expliqué, à l'APS, le commandant Benyami Brahim, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile ayant pour thème cette année « *La protection des enfants, c'est notre responsabilité* », soulignant que cette formation permettra à ces secouristes d'intervenir au besoin afin de secourir leurs voisins, leurs familles mais également de veiller à leur sécurité en temps normal. Le commandant Benyami Brahim a ajouté qu'au total, 2.546 secouristes



volontaires de proximité, dont 821 femmes ont été formées aux premiers secours et aux modes d'interventions lors des catastrophes naturelles et humaines, par des experts de la Protection civile depuis 2010 dans la wilaya, précisant, à l'APS, que l'intervention des secouristes volontaires de proximité est cruciale aux premières heures qui suivent la catastrophe avant l'arrivée des équipes professionnelles de la Protection civile.

La Protection civile a mené pas moins de 17.191 interventions au niveau de la wilaya durant l'année écoulée, soit en moyenne 1.276 interventions mensuelles, dont 10.625 opérations d'assistance aux personnes malades ou en danger.

Actuellement, la couverture des risques dans la région de Ghardaïa est assurée par onze unités relevant de la Protection civile opérationnelles, deux

unités nouvelles situées dans la commune d'El-Ateuf et au quartier Chaâbat Enichen (Ghardaïa), et avec ces nouvelles structures d'intervention, les unités existantes seront en mesure de décongestionner les pressions existantes, et permettre ainsi une couverture à hauteur de plus de 96% à l'échelle de la wilaya.

Selon l'APS, à l'occasion de la Journée mondiale de la Protection civile, des journées portes ouvertes sont organisées au siège de l'unité principale de cette institution, destinées à mettre en valeur les actions de la Protection civile de Ghardaïa et à sensibiliser la population sur l'importance de la prévention contre les risques d'accidents, d'inondations, d'inhalations de gaz et d'incendie.

B. M.

TIZI-OUZOU, RÉALISATION DU PARC INDUSTRIEL DE SOUAMAÂ

Indemnisation des occupants recensés

L'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou a voté, jeudi dernier, une délibération portant « *réalisation immédiate du parc industriel de Souamaâ et indemnisation des occupants recensés dans le plan cadastral 2007-2009* ».

Le vote de cette délibération, à la quasi-unanimité des élus de cet organe délibérant de la wilaya, a eu lieu lors d'une session extraordinaire qui s'est déroulée à l'hémicycle Rabah-Aïssat et dont l'ordre du jour était « *examen de la situation du parc industriel de Souamaâ* ».

Elle a pour objectif le déblocage de ce parc créé en 2012 sur une superficie de 327 ha, et qui n'a pas encore vu le jour, suite à un problème d'indemnisation des occupants et exploitants de l'assiette mobilisée.

A propos de ce problème d'indemnisation, le wali Abdhakim Chater a rappelé que les occupants de l'assiette destinée à ce parc industriel doté d'une enveloppe financière de près de 9,32 milliards de dinars pour étude, aménagement et indemnisation de citoyen ouvrant droit en application de la réglementation en vigueur, « *ne disposent pas de documents prouvant leur propriété sur les parcelles qu'ils occupent ou exploitent. Cette absence de document ne permet aucune indemnisation qu'elle soit pécuniaire ou une compensation* ».

Le secrétaire général de wilaya, Zinedine Tibourtine, qui est revenu sur la genèse de ce problème, a expliqué que l'exploitation de tous les documents administratifs (P-V de choix de terrain du 29 juin 2011,

arrêté d'affectation de l'assiette au Fonds national de la Révolution agraire), font ressortir que l'origine de propriété des terrains retenus pour la création de ce parc industriel est d'ordre domanial à l'exception de deux parcelles privées. M. Tibourtine a rappelé que la Direction générale des domaines a proposé une solution pour débloquer ce projet et portant « *des compensations par des terrains agricoles au profit des exploitants, et prévoir des recasements au profit des occupants qui ont érigé des locaux à usage d'habitation ou commercial et leur intégration dans des lotissements notamment des lotissements ruraux* ». Propositions qui n'ont pas eu un écho favorable au profit des concernés, rappelle-t-on.

APS

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Protection contre les inondations

Pas moins de 19 opérations portant sur l'étude et l'aménagement des Oueds et la protection de plusieurs communes et groupements d'habitations de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj contre les inondations ont été récemment inscrites, ont indiqué, en février dernier, les services de la wilaya. Un montant financier de plus de 3.6 milliards de dinars, puisé dans la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a été consacré à cet effet et ce, après l'approbation des propositions des communes contenant la liste « *des points noirs* », sujets aux inondations, a expliqué la même source.

En plus de la protection de plusieurs cités de la commune de Bélimour ainsi que le chef-lieu de la commune Hesnaoua contre les inondations, ces opérations vont permettre l'aménagement d'Oued El-Faregh dans la commune d'El Annaser, Oued Aïn-Taghourt près de la RN 5 et Oued El-Yachir.

Il est également prévu l'aménagement d'Oued Sidi Mebarek et l'élargissement d'Oued Boudjera dans la commune d'El-Oued mais aussi la sécurisation des ouvrages d'arts de la commune de Medajna ainsi que le parachèvement et la protection des infrastructures de la région de El Remail, a-t-on ajouté.

Les opérations inscrites au titre de ce programme portent également sur le parachèvement d'anciens projets à l'instar de la protection des chefs-lieux des communes d'El-Mhir, Ouled Braham, El-Rabta, Leksour, El-Mansourah, El-Yachir, Khalil, Bordj Ghedir et le groupement d'habitation du village Fatima dans la commune d'El-Mohamadia.

BEJAIA

22^e édition de la Fête de l'olive

Plus de 100 exposants, issus de 11 wilayas, ont pris part, jeudi dernier, à Akbou, à 75 km à l'ouest de Béjaïa, à l'ouverture de la 22^e édition de la Fête de l'olive, qui, cette année, a été célébrée sous le signe d'une amélioration des cueillettes et, par ricochet, de la production d'huile, qui a atteint, ainsi, 19,4 millions de litres contre 18 millions la saison antérieure.

« *L'année a bénéficié de conditions climatiques favorables* », a souligné le directeur des services agricoles, Ahmed Elaihar, évoquant notamment « *une forte pluviométrie et, donc, un bon arrosage des vergers* ».

Le plus important, dira-t-il, reste, néanmoins, l'entrée en production de nouveau vergers, plantés depuis 2011, et dont le rendement a été inattendu, avec une moyenne estimée à quelque 21 litres par quintal.

Une surface de quelque 7.200 hectares a été ainsi plantée dans le cadre d'un programme, appelé initiative locale et qui vise, à moyen terme, l'intensification générale des plantations.

« *L'objectif est d'atteindre 400 plants par hectare contre une centaine actuellement* », a-t-il encore expliqué, notant que Béjaïa reste le premier bassin oléicole national avec une surface consacrée de près de 60.000 hectares.

L'évènement, par-delà son côté commercial et festif, reste, en tous les cas pour les professionnels, une occasion d'échanger et de mettre le doigt sur les améliorations à entrevoir et les moyens à mettre en œuvre pour lever les facteurs contraignants, inhérents à la filière, qu'il s'agisse de la production, de la collecte, de la transformation ou de la commercialisation.

APS

ORAN, LUTTE ANTI-ACRIDIEENNE

Elaboration d'un plan de formation régional pour la période de 2019-2022

Les formations en question sont axées sur plusieurs sujets liés à la lutte anti-acridienne, comme les processus, méthodes et utilisations des pesticides, les techniques de pulvérisation et l'évaluation de l'impact des pesticides sur les aspects environnementaux et sanitaires.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les représentants des pays membres de la Commission de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale de l'Afrique (CLCPRO) ont élaboré et validé, début février à Oran, un nouveau plan de formation régional pour la période (2019-2022), soit le 4e consécutif, a indiqué l'APS, précisant que ce nouveau plan de formation (PFR IV), élaboré au cours de l'atelier régional, organisé du 4 au 7 février dernier par la CLCPRO basée à Alger, a été validé, au terme des travaux, par les représentants de la majorité des pays membres de ladite commission, à savoir l'Algérie, le Burkina Faso, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et la Tunisie, soulignant que la Libye, pays membre de la CLCPRO, n'a pas été représentée lors de cette rencontre. Les participants à l'atelier ont arrêté un programme de 20 sessions de formation régionale, qui seront tenues



dans les pays membres de la commission durant les quatre années à venir, a fait savoir l'APS, ajoutant que ces formations seront encadrées par la CLCPRO au profit de 200 futurs maîtres formateurs dans le domaine de la lutte antiacridienne et que d'autres sessions nationales de formation, au nombre de 191, sont programmées également dans le cadre du même plan, dont les structures nationales des pays membres se chargeront de leur exécution.

Les formations en question sont axées sur plusieurs sujets liés à la lutte anti-acridienne, comme les processus, méthodes et utilisations des pesticides, les techniques de pulvérisation et l'évaluation de l'impact des pesticides sur les aspects environnementaux et sanitaires.

Le secrétaire exécutif de la CLCPRO, Mohamed Lemine Hamouny, a, à l'issue de la cérémonie de clôture de cet atelier, souligné à l'APS que l'élaboration du plan, issu d'un riche débat entre les participants au cours de cet atelier, a permis d'identifier les besoins en formation de chaque pays membre de la commission, en prenant en compte, notamment, de la nature et de la spécificité de leurs zones respectives, affirmant que d'autres dispositions technico-financières, ayant trait à l'exécution de ce nouveau plan, seront discutées ultérieurement par les pays membres, estimant, par la même occasion, que « *l'appui, accordé par l'Algérie, nous a permis de tenir cet atelier dans de bonnes conditions et avec succès* ».

B. M.

NAAMA, RÉGION DE NEGGAR DANS LA COMMUNE DE TIOUT

Aménagement du périmètre protégé de plantation de l'arganier lancé

Un projet d'aménagement du périmètre protégé destiné à la plantation de l'arganier a été lancé, au début du mois de février dernier, au niveau de la région de Neggar, relevant de la commune de Tiout (sud de Naâma), a annoncé la Conservation des forêts. Cette opération est inscrite dans le cadre de la concrétisation du programme de la Direction générale des forêts (DGF) visant la plantation de l'arganier, menacé d'extinction et réunir des conditions adéquates pour sa croissance dans les steppes de la wilaya de Naâma, a souligné le conservateur des forêts, Amam Mimoun.

Ce projet, initié dans le cadre de l'investissement privé sur une surface de 150 ha, verra la plantation de 270 arbustes d'argan qui produit une huile utilisée à des fins médicamenteuses ou esthétiques, et dont la noix de cet arbre est utilisée comme aliment de bétail. L'arbre contribuera dans la lutte contre la désertification et l'avancée du sable. La surface, accordée à l'investisseur au titre du contrat de concession, est actuellement clôturée avec le réaménagement du sol. Les équipements d'irrigation pour l'exploitation d'un forage, situé dans cette zone steppique et agropastorale, sont disponibles, a-t-on assuré.

APS

CONSTANTINE

Observatoires locaux et régionaux pour étudier les besoins du marché du travail

Les participants à l'atelier national sur « *le rôle des organisations patronales dans la concrétisation des objectifs de développement durable* » clôturé, jeudi dernier à Ali-Mendjeli (Constantine), ont appelé à la création d'observatoires locaux et régionaux pour étudier les besoins du marché du travail.

La raison d'être de ces observatoires sera de suivre la dynamique de changement et les évolutions techniques et internationales pour les présenter dans des séminaires et divers supports médiatiques, a précisé le secrétaire général du bureau de wilaya de la Confédération algérienne du patronat, El-Hamel Merniz Il a également souligné la nécessité de consolider la coopération entre les diverses entreprises publiques et privées des secteurs économiques, touristiques et agricoles et de mettre en rapport enseignement, formation et besoins du marché de travail. Il a également plaidé pour une stratégie qui fixe des objectifs à court et long termes pour satisfaire les besoins du marché de l'emploi. Les participants à l'atelier, tenu à l'initiative de la Confédération algérienne du patronat, ont mis l'accent sur l'importance de la mise en conformité avec les normes arabes et internationales et des conventions qui consolident le dialogue social outre l'adoption de législations nationales cohérentes avec les normes arabes et internationales. Ils ont également recommandé de renforcer le rôle de l'enseignement et de la formation dans la concrétisation de la culture de travail libre conforme aux principes de développement durable afin de contribuer à parfaire les performances professionnelles des travailleurs.

LAGHOUAT

Lancement des travaux de 1.000 logements prochainement

Les chantiers de 1.027 logements de différentes formules devront être lancés avant la fin du premier trimestre 2019 à travers la wilaya de Laghouat, ont annoncé, début février, les services de la wilaya. Ce programme d'habitat englobe 495 unités de type location-vente (AADL) dans la commune de Laghouat et 300 logements promotionnels aidés (LPA) dans la commune d'Aflou, ainsi que la relance des projets de 232 logements de type public locatif (LPL) dans les communes de Laghouat, Aflou, Bellil (Hassi-R'mel) et Sidi-Bouزيد, qui avaient connu un retard dans leur lancement, a-t-on précisé.

Une enveloppe de 5,3 milliards DA a été mobilisée également pour la prise en charge des travaux d'aménagement et de raccordement aux réseaux divers des lotissements ruraux et sociaux, en plus d'un financement de 300 millions DA pour des travaux similaires de cités nouvellement créées, a ajouté la même source. En parallèle, 560 logements seront raccordés aux réseaux d'électricité et 524 autres au réseau de gaz naturel, pour un coût de 110 millions DA dans différentes régions de la wilaya, a-t-on signalé. La wilaya de Laghouat s'est vu accorder, au cours des dernières années, plus de 34.000 logements, toutes formules confondues, dont 27.511 unités ont été réalisées jusqu'ici, selon les services de la wilaya.

APS

PALESTINE

Les États-Unis ferment leur représentation diplomatique

C'est la fin d'une histoire diplomatique de 175 ans : les États-Unis ont fermé lundi 4 mars 2019 leur consulat général à Jérusalem. Il faisait office de représentation auprès des Palestiniens.

C'est en effet désormais l'ambassade des États-Unis en Israël, elle aussi officiellement installée à Jérusalem depuis le 14 mai, qui est en charge des relations avec les Palestiniens. Le personnel du consulat général va rejoindre une - unité pour les affaires palestiniennes - sous la tutelle de l'ambassade.

Depuis l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche et ses positions très pro-israéliennes, les relations entre Washington et les dirigeants palestiniens se sont tellement dégradées que la fermeture de la représentation diplomatique des États-Unis auprès des Palestiniens ne devrait sur le terrain pas être un changement majeur. Après la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël en décembre 2017, les dirigeants palestiniens ont refusé de rencontrer les responsables américains. Et les rares programmes d'aide au développement des États-Unis qui avaient survécu à la brouille



américano-palestinienne ont été interrompus par les Palestiniens fin janvier alors qu'entrerait en vigueur aux États-Unis - l'Anti-Terrorism Clarification Act -, une loi qui les rendait passibles de poursuites judiciaires s'ils continuaient à percevoir des financements américains.

Officiellement, les contacts entre l'Autorité palestinienne et l'administration Trump ont donc déjà été coupés et les relations réduites comme une peau de chagrin. Mais désormais, les États-Unis n'auront même plus de représentation diplomatique chargée des relations avec les Palestiniens. La

consule générale, arrivée l'été dernier uniquement, a été rappelée et ne sera pas remplacée.

L'équipe du consulat général qui, jusque-là, rendait compte directement au département d'Etat, est désormais rabaissée au rang d'unité - pour les affaires palestiniennes - au sein de l'ambassade des États-Unis en Israël. C'est donc l'ambassadeur David Friedman, un soutien du mouvement de la colonisation israélienne en Cisjordanie, qui supervisera son action. C'est lui aussi qui décidera des informations à faire remonter au département d'Etat.

GHAZA

Frappe israélienne sur une installation militaire du Hamas

Des avions de chasse israéliens ont lancé dimanche soir une frappe aérienne contre une installation militaire appartenant aux Brigades al-Qassam, la branche armée du Hamas, dans le nord de la bande de Ghaza.

Selon des sources en milieu médical, aucun blessé n'est à signaler. Des sources au sein des forces de sécurité de Ghaza ont quant à elles déclaré que l'installation militaire en question avait été complètement détruite par la frappe aérienne israélienne. C'est le deuxième jour de suite que les forces

israéliennes lancent des raids aériens sur des installations militaires et des postes de guet à Ghaza, selon les forces de sécurité.

Peu de temps avant la frappe aérienne, des dizaines de militants palestiniens ont manifesté dans le nord de la bande de Ghaza, où ils ont brûlé des pneus et lancé des grenades étourdissantes sur les soldats israéliens stationnés le long de la frontière avec Ghaza.

Ashraf al-Qedra, porte-parole du ministère de la Santé de Ghaza, a déclaré à la presse que quatre manifes-

tants avaient été blessés par balles. Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre de la "Grande marche du retour", un rassemblement palestinien qui a débuté le 30 mars 2018 dans le but d'obtenir la levée du blocus imposé par Israël à Ghaza depuis 12 ans.

Selon des responsables du ministère de la Santé de Ghaza, les forces israéliennes ont tué au moins 260 Palestiniens et en ont blessé plus de 26.000 autres depuis le début de ce rassemblement anti-israélien.

SYRIE

150 terroristes se rendent aux FDS

Un membre des Forces démocratiques syriennes (debout, à gauche sur la photo) surveillant un homme accroupi qui a quitté la dernière poche de l'Etat islamique (EI), dans la localité de Baghouz, en Syrie, le 1^{er} mars 2019.

Environ 150 jihadistes du groupe Etat islamique (EI) se sont rendus lundi aux Forces démocratiques syriennes (FDS) à Baghouz, la dernière enclave des combattants islamistes dans l'est de la

Syrie, sur la rive orientale de l'Euphrate, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Ils faisaient partie d'un groupe de 400 personnes qui ont quitté le secteur attaqué depuis vendredi par les FDS, une coalition rebelle syrienne dominée par les miliciens kurdes et appuyée par les États-Unis. Les FDS ont lancé leur offensive il y a trois jours pour s'emparer du réduit de Baghouz mais ont dû

freiner leurs attaques afin d'épargner les civils qui s'y trouvent encore. Contre les combattants arabo-kurdes, les hommes de l'EI ont recours à des mines, à des voitures piégées, à des embuscades tendues à partir de souterrains ainsi qu'à des attaques suicides. Des milliers de combattants de l'EI, qui se sont réfugiés à Baghouz au fur et à mesure que le groupe était repoussé d'autres régions de Syrie, se sont dis-

persés dans des hameaux et des fermes de ce secteur au cours des dernières semaines. La prise de Baghouz marquerait le couronnement de quatre années d'efforts internationaux pour venir à bout des jihadistes, même si l'EI demeure une menace, recourant à des tactiques de guérilla à partir de ses réduits dans les zones désertiques plus à l'ouest.

Agences

LIBYE

Réunion tripartite des pays voisins mardi au Caire

Une réunion tripartite des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye se tiendra mardi au Caire en Égypte, avec la participation du chef de la diplomatie algérienne, Abdelkader Messahel, pour débattre des derniers développements survenus dans ce pays.

La dernière réunion ministérielle tripartite sur la Libye s'est tenue en mai dernier à Alger dans le cadre des concertations continues entre les ministres des Affaires étrangères algérien Abdelkader Messahel, tunisien Khémeis Jhenaoui et égyptien Sameh Chokri.

Lors de son passage au Forum de la radio algérienne (Chaîne III), M. Messahel a fait part de la préoccupation de l'Algérie ainsi que celle de la Tunisie et l'Égypte quant à la sécurité et la propagation du terrorisme dans la région.

"Nous sommes tous concernés notamment les pays voisins. C'est pourquoi nous avons ce mécanisme de coordination entre ces trois pays (Tunisie, Égypte, Algérie). Nous avons une rencontre le 5 mars prochain au Caire dans le cadre de la réunion tripartite des pays voisins de la Libye faisant suite à la réunion que nous avons eu à Alger il y a déjà quelque mois", a indiqué M. Messahel.

M. Messahel a insisté sur le dialogue entre Libyens. "Je pars du principe et de la conviction que l'avenir de la Libye intéresse les Libyens. c'est aux Libyens de trouver une solution et de s'inquiéter de la situation de leur pays. Notre devoir c'est de partager avec eux notre expérience", a-t-il souligné.

Il a, dans ce sens, soutenu l'agenda et la feuille de route établis par l'Envoyé spécial de l'Onu en Libye Ghassan Salamè se disant contre la multiplication des agendas.

Agences

YÉMEN

Bab el-Mandeb, le détroit de tous des enjeux

De tous les conflits en cours, celui au Yémen est à la fois cruel et peu suivi. Il a fallu le meurtre sordide de Jamal Khashoggi en octobre 2018 pour qu'un tant soit peu d'attention soit portée sur d'autres activités saoudiennes, entre autres au Yémen.

Comme justification de son entrée en guerre, Riyad invoque l'affrontement contre l'Iran et assimile les forces yéménites qu'il combat à des prolongements de Téhéran. Revient aussi l'affirmation d'un antagonisme voulu séculaire entre sunnites et chiites, alibi prisé par les néoconservateurs occidentaux responsables des guerres sans fin au Proche-Orient. Il n'en est rien : l'Iran n'est pas un belligérant au Yémen et la religion est étrangère au conflit. Ce différend interne sur la décentralisation de l'État est envenimé par une ingérence externe. Typique des guerres - hybrides - déclenchées au Proche-Orient, il consiste en une transformation d'une situation locale en un conflit international par l'entrée en scène de forces étrangères poursuivant leurs propres objectifs. Désastreux en Libye et en Syrie, le bilan est catastrophique pour la population civile yéménite, cible première des forces saoudiennes. Elle est déjà l'une des plus pauvres du monde : 160e sur 186 à l'indice de développement humain de l'Onu. Pilonnage, bombardements de civils, destruction d'infrastructures, blocus, malnutrition et épidémies (choléra) s'ensuivent. Le nombre de morts atteindrait 150 000, dont 8000 enfants tués et 85 000 morts de famine et de maladie. Un enfant meurt toutes les dix minutes de malnutrition et la moitié de la population de 28 millions risque le même sort.

À l'origine, une affaire interne

Ses terres fertiles, sa bonne pluviosité et son système d'irrigation ont jadis permis une agriculture qui a soutenu une population importante. Qu'on pense au royaume de Saba et à l'Arabie Felix des Romains. Parallèlement, l'intérieur montagneux entretient et abrite une structure sociale faite de tribus jalouses de leur autonomie. Délicate, la gouvernance du pays passe par la gestion des rapports entre les clans. Les luttes pour le pouvoir sont chose courante et les Yéménites ne se font pas faute de porter une arme personnelle. Durant les années 80, une régénération du zaïdisme, branche du chiisme propre au Yémen, s'opère sous l'impulsion de la famille al-Houthi. La milice populaire Ansarullah (les Houthistes) est en état de rébellion contre le pouvoir central à Sanaa. Lors du - Printemps - arabe de 2011, Ali Abdallah Saleh abandonne la présidence, mais le soulèvement finit par être englobé dans les anciennes luttes pour le pouvoir entre diverses factions du régime. Les vieilles élites restent en place et conservent les mêmes pratiques. Successeur de Saleh, Abd Rabbo Mansour Hadi parraîne un projet de constitution qui découpe le Yémen en six régions. En juillet 2014, les Houthis, partisans de l'unité du pays, entrent en conflit avec le gouver-



nement, alliés à Saleh et à l'armée qui lui est restée fidèle. Les Ansar prennent la capitale Sanaa le 21 septembre 2014 et Hadi s'exile à Riyad. Le 25 mars 2015, conjointement avec les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite intervient militairement, avec appui logistique, fourniture de renseignements et ravitaillement en vol par les États-Unis.

Internationalisation du conflit

Une étape est franchie. Riyad entre en scène sous couvert de son opposition à l'Iran - chiite -. Or, le chiisme de l'Iran n'indisposait pas l'Arabie saoudite à l'époque du chah, pas plus que son zaïdisme ne l'a empêchée de soutenir les royalistes yéménites dans la guerre civile de 1962 à 1970. Le mouvement houthi est politique, pas confessionnel, et l'Iran n'est qu'un spectateur, certes intéressé, mais non impliqué. Les ressorts de la rébellion sont nationaux et ses causes, endogènes. Son objectif est un pays unifié et indépendant, alors que l'Arabie saoudite et les États-Unis visent son découpage. On est en présence d'une des guerres civiles internationalisées de notre époque, soit un conflit local exacerbé par des acteurs extérieurs mettant en oeuvre des desseins à l'échelle mondiale. Lesquels ? La position géographique du Yémen procure la réponse.

Le détroit stratégique de Bab el-Mandeb est convoité comme clé pour le contrôle de la mer Rouge et goulot d'étranglement du commerce Asie-Europe. C'est le 3^e ou 4^e passage maritime au monde pour les

approvisionnements énergétiques, et celui par lequel transite la majeure partie des exportations chinoises vers l'Europe. Pour les États-Unis et l'Arabie saoudite, un Yémen unifié et échappant à leur influence leur retirerait l'usage du détroit de Bab el-Mandeb comme point de pression contre leurs adversaires et rivaux. Mieux vaut le démantèlement du pays insoumis. N'a-t-on pas vu cette logique néoconservatrice en Irak, en Libye, en Syrie et ailleurs ? N'est-ce pas un exemple de la division actuelle du monde entre le camp des déstabilisateurs des États et celui de la défense des indépendances et des souverainetés nationales ?

Des enfants soldats soudanais envoyés au Yémen

Alors qu'à Khartoum, un climat insurrectionnel s'est bel et bien installé avec une population survoltée demandant le départ d'Omar el-Béchir, des milliers de Soudanais guerroient au Yémen. Depuis 2015, en effet l'armée soudanaise et des milices de volontaires participent à la guerre que mène l'Arabie saoudite le Yémen. Le Soudan a ainsi envoyé des milliers de paramilitaires, membres des Forces de soutien rapide (RSF), un corps qui recrutait à l'origine dans les tribus arabes du Darfour, passé en 2016 de la tutelle du renseignement à celle de l'armée soudanaise. Ce nom sophistiqué cache en réalité le nom originel d'une milice entrée dans l'histoire pour ses atrocités commises : Janjawid. Leur rôle opérationnel n'est pas

clair. Selon un expert qui souhaite garder l'anonymat, ils garderaient les bases émiraties au Yémen ou celles des Saoudiens dans les régions frontalières de Jizan et Najran, cibles de harcèlement continu des milices houthies. Ils serviraient occasionnellement comme avant-poste lors des grandes offensives menées pour occuper le terrain, en somme comme chair à canon. Le *New York Times* relate les détails de l'embrigadement de milliers d'enfants soldats dans les rangs des milices et des troupes envoyées par Khartoum pacifier le Yémen.

Ils sont environ 14.000 miliciens payés 10.000 dollars en guise de prime d'enrôlement. Parmi eux, un grand nombre d'enfants âgés de 14 à 17 ans, originaires des tribus du Darfour.

Les familles appauvries par des années de guerre et surtout la volonté de Béchir de liquider le Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM) très implanté au Darfour et dans le Korodofan.

Presque tous les combattants soudanais semblent d'ailleurs provenir de la région du Darfour, ravagée par la guerre et plongée dans une misère absolue. Une région où quelque 300.000 personnes ont été tuées et 1,2 million, déplacées au cours d'une douzaine d'années de conflit causés par la diminution des terres arables et d'autres ressources rares.

Cette région est aussi très impliquée dans la guerre civile en Libye et dans les conflits larvés du Sahel central (orpaillage au Tchad et au Niger, trafics en tous genres, immigration clandestine...).

Des ordres à distance

Certaines familles étaient tellement impatientes d'obtenir de l'argent qu'elles soudoyaient des officiers de la milice pour qu'ils laissent leurs fils aller se battre. Beaucoup ont entre 14 et 17 ans. Lors des entretiens, cinq combattants rentrés du Yémen et un autre sur le point de partir ont déclaré que les enfants représentaient au moins 20 % de leurs unités. Deux autres ont affirmé au journaliste du *New York Times* que les enfants représentaient plus de 40 % du contingent de la milice. Sur le terrain, les Soudanais, peu formés, apprennent la dure réalité du combat face à un ennemi de très haut niveau et avec une démission totale des riches alliés saoudiens ou émiratis.

Les responsables de la coalition nient toute utilisation d'enfants soldats. Un porte-parole de la coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite a déclaré dans un communiqué que les membres de cette coalition se battaient pour rétablir le gouvernement yéménite, reconnu internationalement, et que les forces de la coalition avaient respecté toutes les lois internationales relatives aux droits humains et humanitaires, y compris la non-implication d'enfants dans les combats.

On ne s'arrêtera pas d'attirer l'attention sur un drame à huis clos qui est la mort lente d'un peuple devant l'indifférence de l'Occident pourvoyeur en armes de potentats arabes qui font subir le martyre à un peuple sans défense. Au-delà de la religion et de la géopolitique, il y a l'humanité et ce qui se passe au Yémen qui subit une démolition minutieuse de la part d'une coalition de 10 pays en face d'un peuple totalement désarmé.

Agences

La rage : une maladie virale grave

La rage est une maladie virale grave touchant les mammifères dont les humains. Après apparition des symptômes, elle est mortelle dans la quasi-totalité des cas.

Elle est causée par un virus qui provoque une encéphalite. La rage est une zoonose assez commune qui touche surtout les carnivores. Les symptômes sont nerveux ; le sujet atteint présente parfois une agressivité bien qu'il existe aussi des formes plus frustes où le malade est particulièrement calme. En Europe, la rage du renard a été efficacement éliminée de certains pays par distribution d'appâts vaccinants dispersés dans la nature. Selon l'OMS, la maladie cause environ 59 000 décès chaque année dans le monde, pour la plupart dans les zones rurales d'Afrique et d'Asie. 40 % des victimes ont moins de 15 ans. La rage est causée par un virus de la famille des Rhabdoviridae et du genre Lyssavirus. Ce sont des virus enveloppés, leur génome est une molécule d'ARN monocaténaire (à un seul brin), de polarité négative, non segmenté, et de forme hélicoïdale, dans une enveloppe ayant la forme d'un obus ou d'une balle de revolver.

Ces caractéristiques leur confèrent une grande sensibilité aux agents physico-chimiques de désinfection et donc une faible résistance dans le milieu extérieur. De même, ils ne disposent pas de moyen de contrôler les erreurs de répllication, ils sont donc capables d'évoluer très rapidement par mutation, d'échapper aux mécanismes de défense, et

de franchir plus facilement les barrières d'espèces. Le virus de la rage est un virus neurotrope, en particulier au niveau du système nerveux central. Il se multiplie dans le cytoplasme des cellules nerveuses où il forme des inclusions visibles en microscopie optique, les corps de Negri. Ce neurotropisme qui explique les troubles observés, dont l'un peut être l'hydrophobie (crainte de l'eau).

Le virus de la rage infecte tous les animaux à « sang chaud » comme les mammifères, mais la température centrale de ceux-ci varie selon les espèces. Celle des mammifères placentaires est autour de 37-38° C, supérieure à celle des marsupiaux (36° C) et des monotrèmes (30° C, aussi la sensibilité à la rage varie selon les espèces. Par exemple, l'oppossum est relativement résistant à la rage⁵, alors que les mammifères placentaires sont plus sensibles, surtout les carnivores. Le réservoir primitif du virus de la rage paraît être celui de certaines chauves-souris qui peuvent être porteuses saines, ou malades selon les espèces. D'après une étude phylogénétique, le virus rabique aurait évolué à partir de rhabdovirus d'insecte, il y a environ dix mille ans. Le virus rabique actuel serait passé des chauves-souris aux carnivores, il y a près de 900 à 1.500 ans, ce qui n'exclut pas que d'autres passages aient eu lieu auparavant. Les réservoirs-vecteurs de la rage humaine sont essentiellement les carnivores sauvages (rage sylva-tique) et domestiques (rage urbaine ou rage des rues).

Physiopathologie

Le virus de la rage sont excrétés par les animaux malades surtout dans la salive. La rage se transmet le plus souvent par morsure, mais peut aussi être transmise par grif-

fure, ou léchage sur une peau lésée, ou encore par projection de salive contaminée sur une muqueuse (conjonctive par exemple). L'inhalation d'aérosols de gouttelettes ou de poussières infectées est exceptionnelle, mais possible dans des circonstances particulières, comme dans les grottes habitées par des chauves-souris infectées. Le virus rabique ne pénètre pas une peau saine et intacte, ni par une morsure qui ne perce pas les vêtements.

Après une infection humaine, le virus se multiplie localement dans le tissu musculaire, d'où l'importance des soins locaux immédiats. Lorsqu'il atteint une densité suffisante, il pénètre directement dans le

système nerveux périphérique vers le système nerveux central, à une vitesse de 8 à 20 mm par jour. Pendant cette phase il ne peut pas être facilement détecté par le système immunitaire de l'hôte, et la vaccination peut toujours conférer une immunité.

Une fois que le virus atteint le cerveau, une deuxième multiplication massive a lieu dans les neurones. Ce qui provoque rapidement une encéphalite avec apparition des symptômes. Il peut aussi infecter la moelle épinière, provoquant une myélite.

Toujours par voie nerveuse, le virus se dissémine ensuite dans tout l'organisme, pour être excrété vers les glandes salivaires, les yeux (rétine,

glandes lacrymales...), la peau et les follicules pileux, les muqueuses nasales et digestives. La mort survient par destruction des zones cérébrales contrôlant l'automatisme de la respiration. La transmission interhumaine est théoriquement possible, mais en pratique elle est rarissime, elle a été décrite notamment lors de greffes de cornée.

La rage chez l'animal

Le temps d'incubation est variable selon les espèces, chez les chiens et les chats, il est en moyenne de 38 jours.

Chez l'animal, les symptômes dépendent de l'espèce concernée. Il s'agit le plus souvent de troubles du

comportement (forme furieuse, léthargique, paralytique... ou formes intriquées, intermédiaires, évoluant l'une en l'autre), ou encore activité diurne d'un individu appartenant à une espèce nocturne.

La rage humaine

L'incubation est variable, habituellement comprise entre 1 et 3 mois (extrêmes de quelques jours à plus d'un an. Ce temps long d'incubation rend possible la prévention vaccinale de la rage, même après morsure.

Ce temps d'incubation varie selon l'importance de la dose infectieuse (quantité de virus inoculé), du lieu d'inoculation et de sa richesse en terminaisons nerveuses. Par exem-

ple une morsure rabique délabrant la face a une incubation plus courte qu'une morsure égratignant le mollet ; ou une morsure à la main qu'une morsure au tronc.

Début

Les premiers signes sont non spécifiques, à type de douleurs au niveau du point d'inoculation. Il peut exister un prurit, une réaction locale. La maladie se poursuit par l'apparition de signes neurologiques : anxiété, confusion, agitation avec troubles du comportement avec insomnies, troubles des fonctions cérébrales supérieures. Ces troubles évoluent vers une encéphalite qui peut se présenter sous deux formes : la forme furieuse (70 à 90 % des cas)

Forme paralytique

Dans 10 à 30 % des cas, la maladie prend la forme d'une paralysie ascendante ressemblant au syndrome de Guillain-Barré. L'évolution est plus longue, moins dramatique, sans hydrophobie, mais finalement presque toujours mortelle. Ces cas sont souvent mal diagnostiqués, d'où une sous-notification des cas de rage dans le

et la forme paralytique (10 à 30 % des cas).

monde.

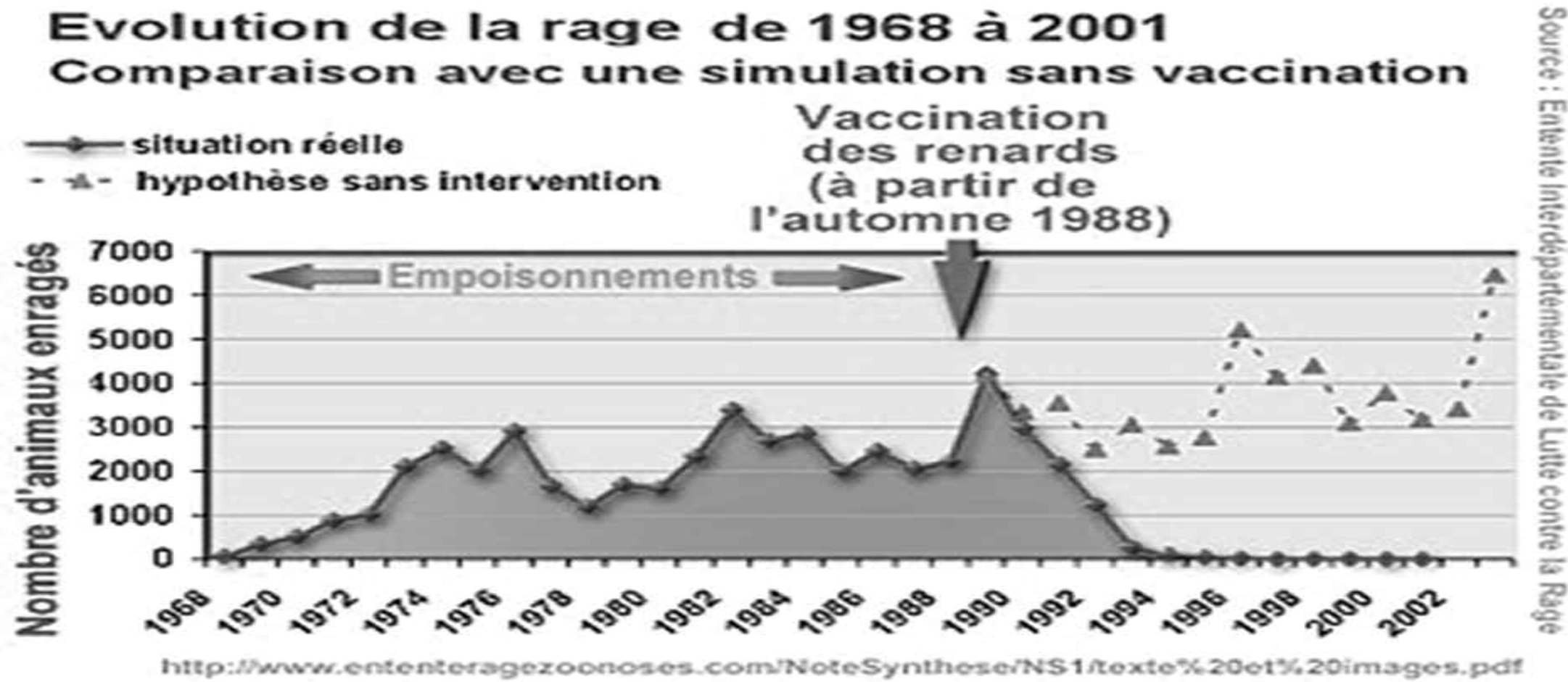
Diagnostic

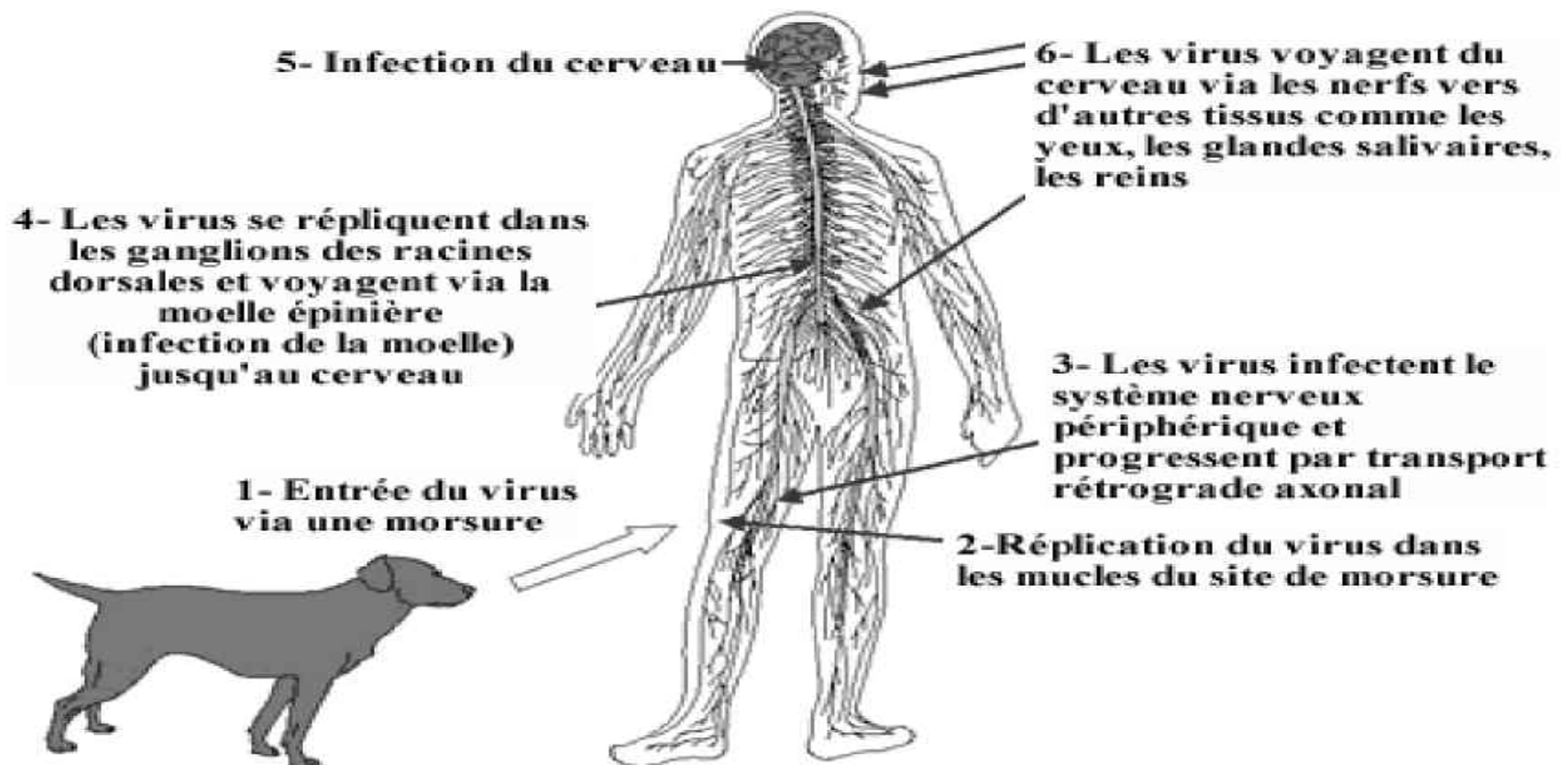
Le diagnostic est fait soit par la recherche d'ARN viral dans une biopsie cutanée au niveau de la nuque, soit par diverses techniques détectant tout ou partie du virus dans les tissus infectés (peau, urines ou salive) avant ou après la mort. La présence d'anticorps antirabique est inconstante et retardée. Leur dosage par immunofluorescence dans le tissu cérébral, après la mort, est la méthode de référence de confirmation.

Traitement

Le traitement antirabique à visée curative, dit aussi de prophylaxie post-exposition (PPE), doit être réalisé aussitôt que possible après une plaie ou morsure à risque. La rage diffère de nombreuses infections par la longue durée de son incubation, et du fait qu'elle peut être prévenue à temps par une vaccination, même après une exposition aux virus rabiques²⁶. Le traitement antirabique PPE correspond à une « course de vitesse » entre la diffusion du virus et le système immunitaire du sujet contaminé, avant l'apparition des signes cliniques. Le but est alors d'accélérer la production d'anticorps neutralisant le virus, par vaccination (immunisation active), et selon les cas par immunoglobulines spécifiques (immunisation passive). Selon l'OMS, un traitement PPE réalisé rapidement est efficace à 100% même en cas d'exposition grave. Les principales causes d'échecs et les décès qui s'ensuivent sont liées à une prise en charge tardive, une plaie mal soignée ou passée inaperçue, une atteinte directe des nerfs, et un traitement PPE incomplet ou mal suivi.

●●●





●●●

Traitement local

La première étape consiste à traiter localement la morsure, pour éliminer le plus possible d'agents pathogènes au niveau de la plaie par des moyens mécanique (lavage) et chimique (antisepsie). La plaie de la morsure doit être immédiatement lavée abondamment à l'eau savonneuse, puis rincée à l'eau pure, et enfin désinfectée avec un antiseptique (alcool à 70°C, dérivé iodé ...). Les plaies importantes font l'objet d'une prise en charge aux urgences, où elles sont explorées et réparées chirurgicalement. L'antibiothérapie est indiquée selon les circonstances. La prévention du tétanos est systématique.

Pour les animaux

Il faut signaler immédiatement tout cas de rage au chef technique ou à l'autorité administrative locale. Tout chien mordeur doit être considéré comme suspect de rage, car un chien infecté peut transmettre le virus avant l'apparition des premiers symptômes.

Aussi est-il nécessaire, si le diagnostic est incertain, de le garder en quarantaine en observation pendant au moins quinze jours, avec trois examens de vétérinaire aux jours 0, 7 et 1529. Le chien doit être nourri et abreuvé. Si le chien est enragé, et si les signes progressent après les premiers symptômes, il peut être euthanasié, car il mourra au bout de dix jours.

Traitement de la rage déclarée

Dans tous les cas, le patient doit être hospitalisé, avec des précautions d'hygiène simples pour le personnel, le virus ne se transmettant au soignant que si la peau est lésée. La rage déclarée, c'est-à-dire la rage

qui a déjà produit ses premiers symptômes (ce qui indique que le virus est parvenu aux centres nerveux), est une maladie presque toujours mortelle chez l'humain. L'accent est mis sur les soins palliatifs pour les patients à rage confirmée, respectant l'intimité, la dignité et les besoins culturels du patient et de sa famille.

Les principaux soins sont l'hydratation, des tranquillisants comme les benzodiazépines, et des sédatifs comme la morphine. Les soins invasifs sont à éviter.

Prévention

Surtout dans les pays où la rage est endémique, il est conseillé d'éviter tout contact avec un animal inconnu, domestique ou sauvage, vivant ou mort.

Lutte contre la rage animale

Les campagnes de vaccination de masse ciblent principalement les chiens. Cette stratégie s'est avérée efficace sur tous les continents, en arrêtant la transmission entre les chiens, et en réduisant la transmission du chien à l'homme et à d'autres mammifères, avec une couverture vaccinale minimum de 70 %. Cette vaccination doit s'accompagner, selon le contexte, d'un contrôle des chiens errants, mais pas de leur abattage qui est inefficace à long terme, et contre-productive (le ciblage des chiens errants fait négliger la vaccination des chiens domestiques).

De même une stratégie de stérilisation des chiens peut être envisagée dans des situations particulières, mais la priorité est à la vaccination, moyen le plus efficace pour réduire la rage canine, et indirectement la rage humaine.

Vaccins

Un vaccin préventif contre la rage existe et reste recommandé pour les voyageurs, professionnels et chirop-

térologues risquant d'être exposés au virus. Il est inoculé aux personnes dont l'activité est un facteur de risque d'infection. Les vétérinaires ou les personnes se rendant dans les pays où la maladie est endémique en sont des exemples.

Épidémiologie

La rage est avant tout une zoonose des vertébrés à sang chaud (mammifères), accidentellement transmise à l'homme, et dont le réservoir évolue selon les époques et d'un continent à l'autre.

Les virus rabiques évoluent dans trois grands cycles naturels : la rage des mammifères terrestres (qui se subdivisent en sauvages et domestiques), et la rage des mammifères volants (chauves souris). Les espèces-réservoirs de virus rabique le transmettent le plus souvent par morsure, ce sont donc à la fois des réservoirs et des vecteurs de la rage. Le virus de la rage circule d'abord chez les carnivores sauvages qui jouent le rôle de réservoir primaire, c'est la rage sylvarique ou rage des animaux sauvages. Le principal réservoir mondial est celui des canidés sauvages (loup, renard, chacal, coyotte...). Les autres carnivores sauvages de plus petite taille, comme les mustélidés, peuvent être aussi des réservoirs significatifs : mouffette, raton-laveur, blaireau.

La rage animale sauvage survient à intervalles irréguliers, par vague s'étendant sur des milliers de km en quelques décennies, à raison de quelques km à quelques dizaines de km par an.

L'homme est un hôte accidentel et terminal (en impasse), la transmission interhumaine étant quasi-inexistante. Les cas humains surviennent rarement et de façon sporadique, soit en cas isolé, soit en petits groupes de quelques cas.

La quasi-totalité des cas humains (près de 98 %) proviennent de mor-

sures de chien enragé, plus rarement directement d'animaux sauvages (chasseurs, trappeurs et bergers exposés).

La morsure d'un chat enragé est grave, car le plus souvent multiple et très pénétrante. L'attaque de loup enragé est la plus dangereuse, à cause de la taille, de la force, et de la capacité de l'animal à infliger des morsures multiples.

Épidémiologie historique

L'histoire de la rage en dehors de l'Eurasie est peu connue. En Afrique, des cas sporadiques ou groupés sont notés en Éthiopie avant le xxe siècle. La rage n'existait pas en Australie et en Nouvelle-Zélande avant la colonisation anglaise à partir de 1788, et il paraît en être de même pour les îles du Pacifique.

L'origine de la rage dans le Nouveau Monde n'est pas claire. Il est possible que la rage des chauves-souris ait été déjà présente à l'ère précolombienne. De même la rage du renard polaire et du loup arctique a dû circuler de la Sibérie à l'Alaska, il y a des milliers d'années. La tradition orale des Esquimaux suggère qu'ils connaissaient la rage bien avant d'entrer en contact avec les européens.

Cependant, les premières sources européennes ne mentionnent pas de cas de rage dans la faune américaine. Une publication espagnole de 1579 nie expressément l'existence de rage en Amérique. Les premiers rapports de cas de rage en Amérique sont datés du xviii^e siècle, par exemple Mexique (1709), Cuba (1719), Virginie (1753), Caroline du Nord (1762), Nouvelle-Angleterre (1768), Pérou (1803). Le fait que la rage soit une maladie évidente et spectaculaire, connue des médecins et des populations de colons, donne à penser que la rage américaine, au moins en Amérique tempérée, est une importation européenne.

RÉSEAU DES CENTRES DE L'INSTITUTO CERVANTES

Vers l'ouverture d'une branche d'aide aux réfugiés sahraouis

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a déclaré, lundi, que le réseau mondial des centres de l'instituto Cervantes œuvre à l'ouverture d'une branche, en vue de venir en aide aux réfugiés dans les camps sahraouis.

Dans une déclaration au terme de l'audience qu'il a accordée au directeur du réseau des centres de l'Instituto Cervantes, Luis Garcia Montero, au siège de son ministère, le ministre de la Culture a indiqué que son hôte œuvrait à ouvrir une branche pour venir en aide aux réfugiés dans les camps sahraouis, eu égard au *"legs historique qui doit être préservé dans la région, par souci de consolidation de la culture et de la langue espagnoles"*. Le ministre a indiqué que la rencontre, qui s'est déroulée en présence d'une importante délégation composée de personnalités et de responsables espagnols, avait abordé plusieurs dossiers de coopération bilatérale liés, notamment, à l'organisa-



tion d'une conférence internationale sur la culture espagnole en Algérie, concernant l'expérience de l'œuvre de création de l'écrivain espagnol Miguel de Cervantès, au menu de la prochaine édition du Salon international du livre d'Alger (Sila). M. Mihoubi a rappelé que l'Algérie avait récemment classé la grotte où s'était réfugié l'écrivain espagnol Cervantès à Alger et les fortifications espagnoles d'Oran, patrimoine national, outre la coordination des efforts entre les deux pays au niveau international, aux fins de classement de quelques-unes de ces fortifications sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. M. Mihoubi a fait savoir qu'il avait

adressé une invitation à M. Luis Garcia Montero pour participer à la conférence internationale sur la culture espagnole en Algérie à travers l'expérience du grand écrivain espagnol Cervantes, étant un trait d'union entre les deux cultures et le patrimoine culturel commun entre les deux pays, laquelle se tiendra dans le cadre de la prochaine édition (24e édition) du Salon international du livre algérien (Sila). De son côté, M. Luis Garcia Montero a affirmé que la rencontre, durant laquelle plusieurs dossiers de la coopération culturelle et du patrimoine historique commun entre les deux pays ont été évoqués, *"contribuera au*

renforcement des relations bilatérales à travers la concrétisation d'une série de projets culturels et artistiques à l'avenir".

Il a cité, en outre, les différentes activités de l'Instituto Cervantes à Alger et à Oran en vue de *"mettre en avant le potentiel culturel de l'Algérie"* auprès du public espagnol, notamment en matière de traduction et d'enseignement de la langue espagnole, outre les activités culturelles et artistiques présentées par l'institut espagnol Cervantes devant le public algérien, notamment en matière d'art plastique, de cinéma et de théâtre en consolidation des liens historiques entre les deux pays.

Soulignant le rôle important du réseau des centres de l'Instituto Cervantes pour renforcer la position de la langue et de la culture espagnole et latino-américaine dans le monde, M. Garcia a fait savoir qu'il sera procédé à l'organisation d'une exposition d'art plastique sur les œuvres du célèbre artiste espagnol Francisco de Goya et d'une conférence sur la traduction espagnole et arabe

FESTIVAL NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL DE LA JEUNESSE

42 productions en lice pour le Phare d'or

Quelque 42 productions, entre courts métrages et documentaires, sont en lice pour le Phare d'or, la plus haute distinction de la première édition du Festival national des innovations audiovisuelles de la jeunesse, ouvert lundi à l'Université de Boumerdès. De nombreuses figures connues de la scène artistique et culturelle ont pris part à la cérémonie d'ouverture de la manifestation, marquée par la projection d'une partie (1/4 d'heure) du film documentaire *"Tadelesse, ville millénaire"*, du réalisateur Salah Boufellah, actuellement en cours de montage. Ce film d'une durée d'environ 1h40mn sera projeté en avant-première au

mois d'avril prochain au niveau de la même salle. Son réalisateur, Salah Boufellah, a été honoré, à l'occasion, par la Ligue de wilaya d'information et de communication, organisatrice de ce festival. Des jeunes producteurs du domaine de l'audiovisuel, issus de 32 wilayas et âgés entre 18 et 35 ans, prennent part à cette manifestation, qui sera abritée quatre jours durant par la salle des activités de l'Université M'hamed-Bougara, a indiqué, à l'APS, le président de cette ligue, Moussa Belahcène. Le festival, placé sous le thème *"Une jeunesse innovante pour un avenir prometteur"*, comptera des invités

internationaux à l'exemple des représentants des festivals internationaux de Sousse (Tunisie) et de Tétouan (Maroc), a-t-il ajouté. Diverses activités sont au programme, dont des projections de productions réalisées par les participants : documentaires, courts métrages et spots publicitaires, outre l'organisation de conférences, ateliers et concours dans le domaine de l'audiovisuel, ainsi que des sorties au niveau de La Casbah de Dellys, entre autres. Huit sujets ayant trait à l'enfance, la jeunesse, l'environnement, la citoyenneté, les fléaux sociaux et le tourisme de jeunesse, sont traités par les pro-

ductions en compétition, à savoir 25 courts-métrages, 9 documentaires et 8 productions panoramiques, toutes en lice pour la distinction du festival Le phare d'or, octroyée pour chaque catégorie. Selon M. Belahcène, l'objectif principal de cette manifestation est *"l'animation de la scène médiatique et culturelle, outre la mise en lumière des innovations de la jeunesse dans le domaine de l'audiovisuel et la génération d'un esprit de compétition entre eux, tout en leur offrant l'opportunité de développer leurs connaissances au contact d'autres amateurs du domaine"*.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET MENACE SALAFISTE

Deux documentaires en compétition

Deux documentaires abordant, respectivement, l'atteinte à l'environnement et la menace salafiste, mettant la lumière sur la mobilisation des communautés villageoises contre ces deux maux, sont en compétition pour l'Olivier d'or au 17e Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) qui a pris fin lundi à Tizi-Ouzou. *"L'Islam de mon enfance"* de Nadia Zouaoui, un documentaire de 88 mn, met en évidence *"l'invasion"* de l'idéologie salafiste fondée sur l'interdit, le dénigrement de la femme, le bannissement de la quête du savoir et

de la connaissance, et le rejet de toute différence, qui tente de se substituer à *"l'islam algérien"* qui cultive les valeurs de l'amour, de la tolérance et de paix. Dans ce documentaire, la réalisatrice rapporte la réaction des habitants d'un village à Tizi-Ouzou lors d'un conflit qui les a opposé à une association religieuse qui voulait construire une grande mosquée afin d'y prêcher et d'y pratiquer l'idéologie salafiste. Ce sursaut villageois est aussi mis en avant dans le documentaire *"Asefref N Yidhouman Di Bouzguène"* De Djamel Bacha. Un film de 46 mn qui traite de l'organisation

des habitants de villages de Bouzguène pour la gestion des déchets à travers la mise en place de centres de tri et de compostage dans certains villages, et dont le premier a été créé en 2014 au village de Taourirt. Ce documentaire dévoile le processus simple mais efficace, de gestion des ordures ménagères qui sont triées à la maison par les femmes. Il insiste aussi sur le rôle des associations pour sensibiliser les citoyens et surtout les enfants sur la question de protection de l'environnement. Ces deux films sont en compétition avec quatre autres productions de la

catégorie documentaire. Quatre longs métrages, 10 courts métrages et trois films d'animation se disputent, en outre, le prix l'Olivier d'or la plus haute distinction de ce festival, qui sera discernée cet après-midi à la maison de la culture Mouloud-Mammeri lors d'une cérémonie prévue à 15h. Le jury de cette 17e édition du FCNAFA, présidé par le réalisateur/producteur Saïd Oulmi épaulé par le réalisateur Mohamed Oudjedoub (également producteur) et Nasser Yahmi et les journalistes Cherif Mammeri et Seddik Gahnia (critique cinéma).

LIGUE DES CHAMPIONS - REAL MADRID

Vinícius Jr émerveille la presse espagnole

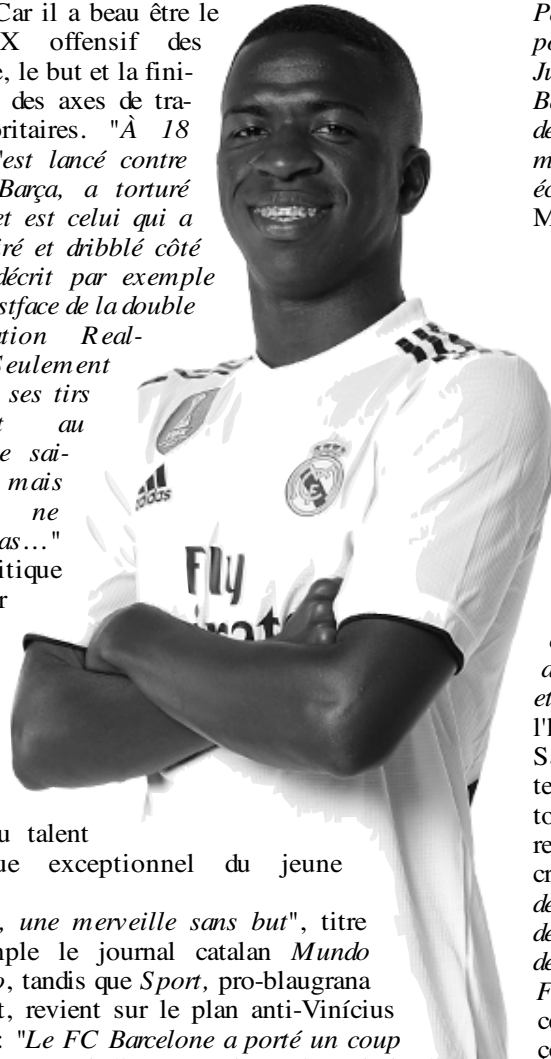
Centre d'intérêt depuis son arrivée et son éclosion à Madrid, Vinícius Jr n'en finit plus d'émerveiller la presse espagnole. Cette dernière reste néanmoins exigeante envers celui qui vient d'être appelé pour la toute première fois avec le Brésil.

Sélectionné avec le Brésil à seulement 18 ans, Vinícius Jr est aux anges. Il vient de réaliser l'un de ses autres rêves, après ses premières minutes comme professionnel avec Flamengo puis une éclosion à vitesse grand V sous les couleurs d'un autre club légendaire, le Real Madrid. "Vinícius est sans conteste le visage de la révolution madrilène", ose même *Marca*, média pro-Madrid, pour définir l'ampleur du phénomène. Devenu titulaire indiscutable sous les ordres de Santiago Solari, alors que son prédécesseur Julen Lopetegui l'avait boudé et envoyé avec le Castilla, Vinícius rayonne. Ses dribbles et ses envolées sur le côté gauche du Real, délaissés depuis le départ de Cristiano Ronaldo et non comblés par les performances d'Asensio et compagnie, font des miracles en Liga. Comme en Ligue des champions, où il s'est signalé face à l'Ajax, notamment. Le quotidien *AS* abonde en éloges : "Tandis que Bale est entouré de polémiques, Vinícius a été installé dans un rôle indiscutable et stable qui surprend pour un garçon de seulement 18 ans jouant pour une équipe treize fois championne d'Europe. Mais les faits le confirment : en attaque, Vinícius est le leader de Madrid."

Encore à régler : la finition

Mais l'âge faisant, Vinícius est encore un diamant brut.

À polir. Car il a beau être le facteur X offensif des Merengue, le but et la finition sont des axes de travail prioritaires. "À 18 ans, il s'est lancé contre tout le Barça, a torturé Semedo et est celui qui a le plus tiré et dribblé côté Madrid, décrit par exemple *AS* en postface de la double confrontation Real-Barça. Seulement 5,8 % de ses tirs terminent au fond cette saison, mais Benzema ne l'aide pas..." Une critique sur laquelle tous les médias ibériques s'accordent, à l'instar du talent intrinsèque exceptionnel du jeune homme. "Vinícius, une merveille sans but", titre par exemple le journal catalan *Mundo Deportivo*, tandis que *Sport*, pro-blaugrana également, revient sur le plan anti-Vinícius du Barça : "Le FC Barcelone a porté un coup dur dans la zone de flottaison du Real Madrid."



*Pas seulement pour la victoire, mais pour avoir mis au point une formule qui laisse le dernier espoir, Vinícius Junior, sans ressources pour déborder en attaque. Le Barça a utilisé un système d'aides défensives (prises à deux) très efficace. Vinícius accumule les occasions manquées. Tout en laissant derrière lui ses adversaires, écartés avant cela d'une aisance incroyable", conclut *Marca*, qui retient aussi le positif.*

Tout fraîchement appelé par Tite

En guise de récompense, et profitant de la blessure de Neymar et des non-performances de Willian entre autres, Vinícius Jr va connaître sa première sélection avec la Seleção. Au grand bonheur de la presse espagnole. "La vague Vinícius n'a pas de fin, analyse *AS* en Espagne. Le Brésilien grandit de jour en jour. Et sa valeur sur le marché aussi. [...] Il continue de gravir les échelons de sa carrière à une vitesse vertigineuse. Déjà bien installé à Madrid, lui qui est arrivé l'été dernier, il a été appelé ce jeudi par Tite avec le Brésil. Son idole Neymar avait réalisé ce rêve un peu plus tôt, avec deux mois et six jours d'avance." Un héritage lourd à porter, à l'heure actuelle, tandis que le numéro 10 du Paris Saint-Germain est en convalescence jusqu'au printemps. Vinícius, lui, suscite en attendant l'intérêt de tout un peuple qui, s'il l'a découvert avec Flamengo, reste curieux devant les prouesses techniques du jeune crack. "Au Brésil, des recherches sur Google ont été déclenchées peu de temps après la convocation de Tite, détaille *AS*. Et, comme prévu, le nom de Vinícius est devenu le plus recherché en quelques heures, suivi de Firmino, Coutinho, Arthur et Gabriel Jesus." Et à cette allure-là, personne ne peut prédire où le petit garçon des favelas de Rio s'arrêtera un jour. Le train est lancé. -

ANGLETERRE,

City Football Group Le propriétaire de Manchester City, veut investir dans un club indien



Soucieux d'accroître sa présence en Asie, le City Football Group, propriétaire de Manchester City, envisage d'acheter un club en Inde d'ici à la fin de l'année. Le City Football Group, le groupe propriétaire de Manchester City, champion en titre et actuel leader de Premier League, lorgne le marché asiatique et envisage d'investir dans un club en Inde d'ici à la fin de l'année. "Nous étudions avec intérêt certains marchés et pays où il y a une véritable passion du football, comme la Chine, mais aussi l'Inde", a déclaré Ferran Soriano, le directeur exécutif de City Football Group sur la

BBC.

Le City Football Group, qui possède sept clubs à travers le monde, dont le New York City FC (MLS), Gérone (Liga), Yokohama F Marinos (J1 League japonaise) ou Melbourne City (A-League australienne), avait déjà posé ses crampons en Chine il y a deux semaines, en investissant dans le Sichuan Jiuniu FC (D3 chinoise), en association avec un fonds d'investissement chinois. Jiuniu FC devient le septième club du City Football Group

NEYMAR (PSG)

Il soigne sa forme au carnaval de Rio

Avant son retour à Paris, programmé ce mardi, Neymar a assisté lundi soir au carnaval de Rio.

Si sa blessure au pied droit contractée contre Strasbourg (2-0) en 16^e de finale de Coupe de France le 23 janvier dernier a provisoirement contraint Neymar à arrêter de dribbler sur les pelouses, on ne peut pas l'arrêter de danser au Brésil. Après avoir participé au carnaval de Salvador le week-end dernier où il avait gratifié l'assistance de quelques pas de danse, l'attaquant du PSG a assisté au carnaval de Rio lundi soir.

Dans la foule des 72.000 participants, il était accompagné de sa mère Nadine, de l'ancien joueur du PSG Nene (2010-2013), du surfeur Gabriel Medina et de la chanteuse Anita.

Autorisé par le PSG à poursuivre ses soins au Brésil, Neymar est attendu ce mardi à Paris, où il retrouvera ses coéquipiers avant d'assister dans les tribunes du Parc des Princes, à leur huitième de finale retour de Ligue des champions face à Manchester United.

SUISSE - GRASSHOPPER

Dernier, le Grasshopper Zürich a licencié Thorsten Fink

Le Grasshopper Zürich, dernier du Championnat suisse, a limogé son entraîneur, Thorsten Fink.

27 fois champion de Suisse, le Grasshopper Zürich n'a plus été sacré depuis 2003. Pire, le club risque la relégation et pointe à la dernière place du classement.

Ce lundi, l'équipe suisse a annoncé le licenciement de son entraîneur, Thorsten Fink. L'ancien milieu international allemand (51 ans) n'aura pas tenu un an : il avait été nommé le 23 avril 2018.



FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOIBILIS

Encore un arrêt qui n'arrange personne

Le Championnat de football de Ligue 1 observe un autre arrêt de dix jours. Une trêve forcée qui n'arrange aucun club.

PAR MOURAD SALHI

A l'exception, donc, du CS Constantine et du NA Hussein Dey qui participent aux différentes compétitions continentales, les autres clubs sont à l'arrêt. En effet, après une trêve de presque un mois, les clubs sont appelés à gérer encore cet arrêt de plus de dix jours.

La trêve, qui devait être l'occasion de rattraper un retard dans la préparation, commence à perturber et à inquiéter la majorité des clubs. En attendant, joueurs et entraîneurs doivent s'adapter aux conditions particulières dans lesquelles se déroule la compétition. Interrogé sur ces arrêts répétitifs du championnat, le président de la Ligue, Abdelkrim Medouar, avoue que cela est dû aux circonstances exceptionnelles que traverse le pays. *"Les circonstances particulières que traverse le pays nous obligent, en tant que responsables, à agir avec beaucoup de sagesse"*, a expliqué Medouar. Et d'ajouter : *"La sécurité de la nation prime sur toute autre considération. Le volet sécuritaire est géré par les officiels. S'ils décident d'annuler les matchs, nous allons abdiquer"*, a ajouté le patron de l'instance nationale. Ce responsable rassure que le championnat se terminera comme prévu, soit au mois de mai prochain.



"On ne se précipite pas. Le championnat se terminera au mois de mai, avec probablement une prolongation d'une semaine", a-t-il dit. De leur côté, les différents staffs techniques craignent une cassure dans le rythme des joueurs en ce moment sensible de la compétition. *"Ce n'est pas évident de jouer un seul match pendant plus d'un mois"*, lâche l'entraîneur de la JSK, Franc Dumas. Un avis largement partagé par l'entraîneur de l'USMA, Thierry Froger, qui avoue que ces arrêts n'arrangent pas du tout son club. *"Nous sommes perturbés par ces arrêts à chaque fois, mais nous sommes appelés à nous adapter"*, a-t-il avoué.

Idem pour le MCA qui n'a pas joué depuis un certain temps et qui compte encore 3 matches en retard. Le club devra attendre encore jusqu'au 15 mars prochain pour renouer avec la compétition officielle, à l'occasion de la réception du leader.

Cela ne concerne pas uniquement les

clubs qui jouent les premiers rôles, mais également ceux qui luttent pour leur survie parmi l'élite.

Le CRB, qui a enregistré une belle remontée, après une série de 7 matches sans défaite, craint sérieusement un arrêt dans sa dynamique.

Les responsables du club, à leur tête le directeur général, Saïd Allik, refusent d'opérer un quelconque changement dans le calendrier, tout en appelant l'instance nationale à respecter l'éthique sportive. L'entraîneur Amrani n'a pas caché son inquiétude par rapport à une certaine ambiguïté concernant la programmation, notamment du match retard contre Tadjenanet. En tout cas, avec l'arrivée de l'élection présidentielle, les matchs de la Coupe d'Algérie, la Can 2019 et tous les matchs retard, la Ligue nationale de football aura du pain sur la planche.

M. S.

QUALIFICATIONS CHAN-2020

Les dates de la confrontation Algérie-Maroc connues

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé, ce lundi, les dates de la double confrontation entre l'Algérie et le Maroc, comptant pour les qualifications (Zone Nord) du Championnat d'Afrique des nations Chan-2020, compétition réservée aux joueurs locaux, et dont la phase finale est prévue en Ethiopie.

Le match aller aura lieu en Algérie entre les 20 et 22 septembre 2019,

alors que le match retour se disputera au Maroc entre les 18 et 20 octobre prochain. L'autre match de la zone Nord mettra aux prises la Tunisie à la Libye.

Les deux vainqueurs de ces doubles confrontations se qualifieront pour la phase finale du tournoi. L'équipe nationale A' avait échoué à se qualifier pour la précédente édition du Chan-2018 disputée au Maroc, en se faisant

éliminer face à la Libye (aller : 1-2 à Constantine, retour : 1-1 à Sfax).

L'équipe nationale A', renforcée par deux joueurs évoluant à l'étranger (Bounedjah, Belaïli), avait disputé le 27 décembre dernier son premier match, en amical, sous la conduite du sélectionneur Djamel Belmadi, à Doha, face au Qatar (victoire : 1-0).

APS

FARÈS :

"Je ne pense pas aux offres pour le moment"

Dans le viseur de plusieurs clubs après ses bonnes prestations cette saison avec SPAL, Mohamed Farès a parlé de sa situation en club et de son futur. Le latéral gauche algérien a répondu d'abord sur sa saison et ses objectifs : *"Je me sens très bien en ce moment avec Spal, les premiers mois étaient un peu difficiles pour moi, l'entraîneur et mes coéquipiers m'ont aidé*

pour m'adapter et maintenant tout va bien. Mon poste sur le terrain ? Je suis à la disposition de l'entraîneur. Je jouerai où il veut que je sois "

L'international algérien a répondu après sur les intérêts des équipes qui gardent un œil sur lui et le veulent dès le mercato estival : *"Je suis concentré avec mon équipe pour atteindre notre objectif de maintien en fin de saison,*

je ne pense pas aux offres ni au prochain mercato. On a une mission à accomplir et c'est la chose la plus importante pour nous."

Pour rappel, Mohamed Farès a signé cette saison au Spal Ferrara en provenance du Hellas Verone, malgré les intérêts de plusieurs clubs tels que la Fiorentina.

FOOTBALL / JO-2020
QUALIFICATIONS-DAMES

Algérie-Tchad au premier tour

La sélection algérienne dames de football affrontera son homologue tchadienne au premier tour des qualifications au tournoi des Jeux Olympiques Tokyo-2020, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (Faf).

Le match aller se déroulera à Alger le 4 avril prochain et la manche retour à N'Djamena à une date qui n'est pas encore arrêtée, précise la même source.

En prévision de cette rencontre, la sélection algérienne effectuera plusieurs stages de préparation.

FRANCE

Ferhat et Boulaya buteurs

Avec quatre Algériens au coup d'envoi, la rencontre Le Havre-Metz promettait de voir au moins un de nos compatriotes s'illustrer. Ils furent finalement deux à être décisifs ce soir.

Tout d'abord du côté du Havre, c'est Zinedine Ferhat qui ouvre la marque à la 21'. Le milieu offensif normand est le plus prompt à reprendre du gauche un tir dévié de Fontaine et prend à défaut Oukidja. Le Havre ouvre le score. Le Havre doublera la mise sure penalty à la 60 avant que trois minutes plus tard Farid Boulaya marque, Cohade adresse une astucieuse passe à destination de Boulaya qui réduit le score d'un extérieur piqué du pied droit. A la 78', Nguette ajuste Thuram-Ulien d'un enroulé du gauche pour égaliser.

Le Havre et Metz se quittent sur un match nul de 2-2. Le Havre peut nourrir de gros regrets dans la perspective de la course aux play-offs.

EN

Hanni convoqué pour le prochain stage

La Faf a commencé à envoyer les invitations pour les joueurs évoluant à l'étranger afin d'être présents au prochain stage de l'EN durant ce mois de mars.

En effet, le Spartak Moscou a annoncé, via son compte twitter officiel, la convocation du meneur de jeu Sofiane Hanni. L'ancien joueur d'Anderlecht qui était éloigné de l'EN depuis son fameux remplacement face à l'Iran sous l'ère Rabah Madjer devrait faire son retour en sélection qui va affronter la Gambie le 22 mars et la Tunisie le 26 mars.

REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DAIRA DE GHARDAIA
COMMUNE DE GHARDAIA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 paragraphe 2 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de Ghardaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 08/2018 paru dans *EL ADJWAA* en date du 08/11/2018 et *Midi Libre* en date du 11/11/2018 que l'attribution provisoire du marché relative à :

Projet : Réseau d'AEP

Lot 01 : Rénovation du collecteur principal du réseau d'assainissement du quartier Belghanem - Bin Djebline au pont Hamria

Lot 02 : Rénovation du collecteur principal du réseau d'assainissement rue Talbi Ahmed et rue Gueddi Bakir

Lot 03 : Rénovation du collecteur principal du réseau d'assainissement rue 1^{er} Mai

Lot 04 : Réalisation du réseau d'assainissement Bouhraoua

Lot 05 : Réalisation réseau d'assainissement quartier Chouahine el Korti

Lot 06 : Renouvellement et extension du réseau d'assainissement Ksar Melika - Igherbaz - Sagoud aghram - Loumed

Le service contractant a décidé d'attribuer le lot n°06 du projet à l'entreprise au montant de **19.575.746,00 DA et de 04 mis de délai.**

Tous soumissionnaires contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de l'assemblée populaire communale de Ghardaia dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution dans les journaux *EL ADJWAA ET MIDI LIBRE*

-Lot n°01 : Rénovation et extension du réseau d'AEP : Centre ville El Houfra, Hai el moudjahidine et K'sar Ghardaia

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique / 65 P.	OBS
01	TAKI BEN Yahia	21.789.590,50	53	Moins disant

Le service contractant a décidé d'attribuer le **lot n°01** du projet à l'entreprise au montant de **12.789.590,50 DA et de 06 mois de délai**

-Lot n°02 : Rénovation et extension du réseau d'AEP : Touzouz, Palmeraie et Akhalkhal

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique / 65 P.	OBS
01	TAKI BEN Yahia	23.085.873,00	51.33	Moins disant

Le service contractant a décidé d'attribuer le **lot n°02** du projet à l'entreprise au montant de **23.085.873,00 DA et de 05 mois de délai**

-Lot n°03 : Rénovation et extension du réseau d'AEP : Baba Saad el Chargui et El Gharbi, Jsar Djraid et Chaabet Ennichene

Le service contractant est déclaré infructueux le **lot n°03** motif; erreur dans le bordereau des prix unitaires

-Lot n°04 : Rénovation et extension du réseau d'AEP : Ighoza, Chohinne, Belghannem, El Kourti Ben Djablinne et Chaabet Baka

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique / 65 p	OBS
01	SARL SOTRASHYD	22.851.414,00	57	Moins disant

Le service contractant a décidé d'attribuer le **lot n°04** du projet à l'entreprise au montant de **22.851.414,00 DA et de 12 mois de délai**

-Lot n°05 : Rénovation et extension du réseau d'AEP : Theniet El mekhzen, Melika, Loumed

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique / 65 p	OBS
01	SOUILEM Lakhder	20.275.302,55	57	Moins disant

Le service contractant a décidé d'attribuer le **lot n°05** du projet à l'entreprise au montant de **20.275.302,55 DA et de 05 mois de délai**

-Lot n°06 : Rénovation et extension du réseau d'AEP : Salouga eL Karkoura

N°	Nom de la société	Montant (DA)	Note technique / 65 p	OBS
01	SOUILEM Lakhder	19.575.746,00	49.66	Moins disant

Le service contractant a décidé d'attribuer le **lot n°06** du projet à l'entreprise au montant de **19.575.746,00 DA et de 4 mois de délai**

Tous soumissionnaires contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de l'assemblée populaire communale de Ghardaia dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution dans les journaux *EL ADJWAA ET MIDI LIBRE*.

Midi Libre n° 3634 - Mercredi 6 mars 2019 - Anep 191 6005 362

MIDI

ANNONCEMENT PUBLICITAIRE ET INFORMATIONNEL



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI

ANNONCEMENT PUBLICITAIRE ET INFORMATIONNEL



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Gratin de légumes



Ingrédients :

1 aubergine
2 courgettes
3 grosses tomates
Des grains de fenouil
Sel, poivre et l'huile d'olive
2 mozzarellas

Préparation :

Laver et couper tous les légumes en rondelles ensuite les dresser directement dans un plat allant au four, parsemer de sel, poivre et aussi de grains de fenouil, puis en dernier l'huile d'olive et la mozzarella, et le mettre au four pendant 30 minutes



Cake au potiron

Ingrédients :

200 g de potiron épluché
20 cl de crème fraîche
125 g de sucre en poudre
3 œufs
50 g de poudre d'amandes
75 g de raisins secs
150 g de farine
1 sachet de levure chimique
1 pincée de sel
Beurre et farine pour le moule

Préparation :

Couper la chair du potiron en dés et les faire cuire 10 min. à la vapeur. Réduire en purée et laisser refroidir. Dans une terrine, battre légèrement la crème avec le sucre en poudre. Incorporer successivement les œufs, la purée de potiron puis la poudre d'amandes. Rouler les raisins secs dans une cuillerée de farine et les secouer au tamis pour enlever l'excès. Préchauffer le four à environ 220°C (Th. 5) et préparer le moule à cake (graissé et tapissé de farine) Mélanger la farine, la levure et le sel et tamiser au dessus du mélange précédent. Mélanger jusqu'à obtention d'une pâte lisse. Ajouter les raisins secs en les répartissant bien dans la masse. Verser la préparation dans le moule et enfourner à mi hauteur. Au bout de 10 minutes, baisser la température du four à 140°C-150°C (~Th.2). Laisser cuire doucement une quarantaine de minutes.

COSMÉTIQUES ET NATURE

L'eau florale, un atout beauté

Obtenus par un procédé de distillation, ces hydrolats riches en principes actifs végétaux s'invitent dans nos cosmétiques pour rendre notre peau rayonnante. Voici quelques trucs pour bien utiliser votre eau florale !

Les mélanger à votre crème

Un ou deux "pschitt !" dans le creux de la main mélangés à une dose de crème de jour, ou de masque, optimisent les actions de leurs ingrédients avec un petit plus "soin". En effet, chaque eau florale apporte un bénéfice à l'épiderme. La lavande régule les peaux mixtes, la fleur d'oranger est hydratante et la rose clarifie les teints ternes.

Des vertus calmantes

Véritable tisane de la peau, ces eaux ont toutes des vertus calmantes, voire anti-inflammatoires. En appliquer quelques

gouttes sur les aisselles ou les jambes va permettre d'apaiser le feu du rasoir. Ou encore, après une journée au soleil, placez le flacon quelques minutes au réfrigérateur puis brumiser le visage juste après le démaquillage. Et comme elles sont naturellement déminéralisées, nul besoin de se tamponner après en avoir vaporisé, car la peau absorbe l'eau florale sans risque de dessèchement.

Le rinçage

Pour rincer sa mousse ou son lait, vaporisez l'eau sur un disque démaquillant et passez doucement de la zone médiane du visage vers l'extérieur. Atout supplémentaire : elle prépare la peau à recevoir le soin de nuit et à mieux faire pénétrer les actifs appliqués.

Bonne pour le dessèchement de la peau

L'eau florale neutralise les effets desséchants du calcaire en créant une barrière protectrice sur la peau. Ajoutez l'équivalent de quatre à six dés à coudre dans l'eau de son bain. Ou alors, avant la douche, vaporiser un peu d'eau dans le creux de la main et masser généreusement le corps. Les aisselles fragiles vont adorer ! Vaporiser un peu d'eau florale avant l'application du déo permet de protéger cette zone des irritations parfois provoquées par les alcools ou encore les sels d'aluminium contenus dans certaines for-



mules. Enfin, pour les accros à la pierre d'alun : Elle facilite son application et laisse un léger parfum frais très agréable.

Pour le fond de teint

Remplacez la traditionnelle eau thermale par l'eau florale, beaucoup moins asséchante. Posez le fond de teint, puis vaporisez à bout de bras un nuage sur tout le visage et laissez sécher. En favorisant l'hydratation de la peau, l'eau florale assure au maquillage une plus longue tenue.

DÉCORATION MAISON

Ambiance relaxante dans la chambre à coucher

Lieu du repos et de la détente par excellence, la chambre à coucher doit répondre à quelques exigences pour permettre une relaxation digne de ce nom. Les quelques conseils qui suivent aideront à aménager une pièce à l'ambiance reposante, propice à l'apaisement et au calme, que l'on aura plaisir à retrouver après une journée fatigante et qui sera garante de soirées et de nuits placées sous le signe du bien-être.

Pour les murs et l'effet général

Misez sur des couleurs douces et apaisantes, adaptées à votre préférence : bleu ciel, vert pâle, rose tendre, écru ou blanc cassé...

Revêtement de sol :

Choisissez un revêtement de sol naturel comme le plancher. Agrémentez de tapis aux couleurs harmonisées, placez-en un au pied de votre lit.

Préférez une literie aux textiles naturels :

Coton pour des draps frais, lin ou laine pour une couverture estivale ou douillette. Les petits ornements brodés apporteront une touche finale et non négligeable de raffinement.

Troquez votre télévision

Source d'ennervement et d'agitation, remplacez votre télé par une jolie bibliothèque en bois dans laquelle vous pourrez, à l'heure du coucher prendre un livre.

L'éclairage

Optez pour un éclairage non agressif avec des lampes de chevet. Disposez quelques bougies, parfumées ou non, à divers endroits, qui créeront une atmosphère tamisée intensément reposante. Mise sur les senteurs relaxantes avec un diffuseur d'huiles essentielles, lavande ou santal, ou un pot-pourri déstressant.



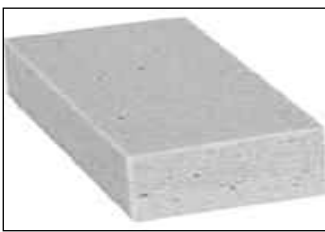
Trucs et astuces

Nettoyer un cendrier



Commencez par laver votre cendrier normalement, puis frottez l'intérieur du cendrier avec un citron coupé en deux. Saupoudrez ensuite le cendrier de sel fin, puis rincez à nouveau.

Raviver une éponge synthétique



Imprégnez votre éponge d'un jus de citron. Recouvrez la ensuite avec des morceaux d'écorce de l'agrumes et versez de l'eau bouillante dessus. Laissez ainsi trois heures et rincer.

Rendre sa netteté à une casserole



Pour lui rendre sa blancheur d'origine, rajoutez de grosses rondelles de citron dans l'eau de la cuisson et la casserole retrouvera sa couleur initiale.

Oter des taches de café sur une nappe



Mettez dans un récipient un peu de vinaigre, du sel et du bicarbonate. Mélangez et frottez l'endroit de la tache. Ce procédé donne aussi des résultats épatants sur l'aluminium, la porcelaine et le verre.

Mots Fléchés N°3740

Des astronomes sur la piste de la 9^e planète du Système solaire

Le 21 octobre 2003, l'astronome Mike Brown découvre une nouvelle planète naine, la deuxième plus grande du système solaire : Eris. Celle-ci se révèle être 27 % plus massive que Pluton, amenant cette dernière à perdre son statut de planète, et Mike Brown à remporter celui d'"homme qui a tué Pluton". Mais un nouvel astre pourrait bientôt remplacer l'ex-neuvième planète.



Suite à sa découverte, Eris est d'abord sacrée dixième planète du Système solaire par la Nasa. Mais progressivement, les astronomes s'aperçoivent que de nombreux autres objets tels qu'Eris pourraient se cacher dans les recoins de notre Système solaire, motivant l'Union astronomique Internationale (IAU) à définir de façon rigoureuse ce qui constitue une planète. Une liste de trois critères est adoptée en 2006, et

Pluton et Eris sont détronées, rejoignant le cercle bien moins fermé des planètes naines.

On pourrait reprocher à Mike Brown d'avoir "assassiné Pluton", comme certains l'ont fait, mais le travail d'un chercheur n'est pas de donner une opinion subjective mais plutôt d'exposer des faits. Par ailleurs, il semblerait que les récents travaux de l'astronome soient en passe de fournir une remplaçante à la neuvième planète désormais manquante.

Bonjour Phattie

"Planète neuf", ou Phattie, est une planète hypothétique dont l'existence a été suggérée de manière indirecte par des perturbations dans l'orbite de plusieurs objets transneptuniens (au-delà de la planète Neptune). Grâce à une nouvelle méthode, capable de mesurer ces perturbations au niveau de la ceinture de Kuiper avec plus de précision, Mike Brown et son collaborateur Konstantin Batygin ont déterminé que celles-ci auraient 0,2 % de chance

d'être survenues d'elles-mêmes.

"Bien que l'analyse n'annonce rien directement concernant la présence de Planète Neuf, elle indique que l'hypothèse repose sur des fondations solides", déclare Brown.

D'après leurs estimations, Phattie serait cinq fois plus massive que la Terre. Si son existence est confirmée, elle sera la cinquième plus grande planète du Système solaire.

Les énergies "vertes" sont-elles vraiment plus propres ?



Les solutions pour produire des énergies propres se multiplient. Et si, elles ont un effet positif sur l'environnement, certaines d'entre elles présentent tout de même un lourd passif.

Le changement climatique oblige les industriels à inventer de nouvelles technologies, et ce afin de rendre notre mode de vie moins polluant. Ainsi, la production d'électricité, nos déplacements et notre consommation

alimentaire sont désormais jugés à travers le prisme de leur impact énergétique.

Ces dernières années ont vu l'explosion de technologies dites "non-polluantes" comme les éoliennes, les panneaux solaires ou encore les voitures électriques. Et si celles-ci ont effectivement un impact écologique moins fort que les technologies traditionnelles, elles ne sont pas pour autant complètement neutres.

Les éoliennes, par exemple, fournissent une énergie renouvelable puisqu'elles utilisent le vent, tout comme les panneaux solaires tirent profit de la lumière du Soleil. Mais si ces technologies, une fois installés, semblent avoir un impact positif, celui leur fabrication, en revanche, est bien différent.

Ainsi, les panneaux solaires sont fabriqués à partir d'un métal rare, le silicium, dont l'extraction met en œuvre de nombreux procédés chi-

miques complexes et nécessite d'aller chercher le métal au milieu de la roche. Pour ce faire, l'utilisation de machines fonctionnant avec des combustibles fossiles est nécessaire.

De même, les aimants qui font tourner les éoliennes sont également fabriqués à base de métaux rares, comme le lutécium. Pour obtenir un kilogramme de ce métal, il faut extraire 1.200 tonnes de roche.

Le dessalement indispensable, mais...

L'impact environnemental du dessalement d'eau de mer, est encore plus dramatique. Pour produire cette eau indispensable dans de nombreuses régions du monde, ce sont 142 millions de mètres cubes de saumure qui sont produits.

Cette substance, chargée en sel et en produits chimiques, est rejetée dans la mer ou dans des bassins d'évaporation.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PHOTOGRAPHIE EN COULEURS

Inventeur : Louis Ducos de Hauron

Date : 1869

Lieu : France

Louis Arthur Ducos du Hauron est l'inventeur de la photographie en couleurs en 1869 avec Charles Cros. Il déposa plusieurs brevets sur la reproduction des sons et des images. Mais il est surtout connu pour avoir inventé la trichromie.



ENQUÊTES CRIMINELLES



21h00



«Affaire Nadia Hamour : l'impossible disparition» Le 22 novembre 2004, Nadia Hamour, femme mariée et mère de cinq enfants, disparaît de la Cité des Carreaux à Villiers-le-Bel. Amirouche Hamour, son mari, affirme que sa femme a quitté le domicile en laissant sa progéniture. Mais les enquêteurs doutent de cette version • «Affaire Laurence Maille : seul le corbeau détient la vérité» Le 28 novembre 2007, à Farbus, dans le Nord, John Szablewski appelle la gendarmerie. Sa femme s'est volatilisée.

TÉMOIN INDÉSIRABLE
D'APRÈS AGATHA
CHRISTIE

21h00



En 1954, la veille de Noël, Rachel Argyll, une riche philanthrope, est assassinée dans la propriété familiale. Les enquêteurs retrouvent les empreintes de Jack, son fils adoptif, sur l'arme du crime. Il clame son innocence mais est incarcéré. Peu avant le procès, Jack trouve la mort en prison. Dix-huit mois plus tard, un jeune scientifique, le Dr Arthur Calgary dévoile un alibi prouvant l'innocence de Jack.

LES BLESSURES DE L'ÎLE



21h00



Etudiante en neurochirurgie, Manon Legal nettoie parfois des scènes de crime pour gagner un peu d'argent. Le jour de Noël, elle est envoyée sur une petite île bretonne où elle a vécu enfant car on a retrouvé le cadavre d'une femme dans une maison qui serait hantée. La gendarmerie étant fermée pendant l'hiver, l'enquête est confiée au capitaine Grégor Gourvenec, qui a également habité l'île par le passé.

LA CARTE AUX TRÉSORS



21h00



Les deux candidats, Frédérique et Dimitri, s'affrontent dans une zone de jeu qui s'étend du littoral de la Baie de Somme en passant par Saint-Valéry-sur-Somme et jusqu'à l'est d'Amiens. Ce jeu de piste géant les emmène à la découverte d'étonnantes et superbes jardins flottants. Epaulés par les habitants de la région, les concurrents vont devoir au cours d'une épreuve revivre le quotidien des soldats de la Première Guerre mondiale, à travers des souvenirs extraordinaires laissés dans la Somme et qui ont récemment été redécouverts.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

FLEUR DU DÉSERT



21h00



Livrée à elle-même dans les rues de Londres, Waris, une jeune Somalienne qui a fui il y a six ans son pays pour échapper à un mariage forcé avec un vieillard, se lie d'amitié avec Marilyn, vendeuse dans une boutique de vêtements, qui l'accueille dans sa modeste chambre d'hôtel. Grâce à cette dernière, Waris trouve un emploi de femme de ménage dans un fast-food où Terry Donaldson, un célèbre photographe de mode, la repère. Grâce à lui, elle rejoint une prestigieuse agence de mannequins. Une fulgurante carrière de top-model international débute pour Waris.

LE GRIMOIRE
D'ARKANDIAS

21h00



Théo, collégien mal dans sa peau, a deux amis : Bonnavie, aussi peu populaire que lui et apprenti cinéaste, et Laura, une adolescente rebelle. Orphelin de père, l'adolescent vit avec son frère et sa mère, qui peine à trouver du travail. Un jour, Théo trouve un grimoire écrit par le mystérieux Agénor Arkandias, qui explique notamment comment fabriquer une bague d'invisibilité. Il décide de tenter cette aventure qui pourrait l'aider à changer de vie.

TOP CHEF



21h00



Les neuf candidats encore en compétition doivent réaliser un prestigieux dessert sur le thème des fraises et du sucre. Ils sont jugés par des têtes blondes habituées à l'excellence puisqu'elles sont toutes enfants ou petits-enfants de MOFs. Une information que les cuisiniers ignorent. Puis les participants accueillent le chef trois étoiles Paul Pairet. Ce cuisinier avant-gardiste les met au défi de réaliser un plat miroir, deux assiettes de tomates-mozzarella, visuellement identiques mais l'un des plats devra être sucré. En dernière chance, les candidats s'affrontent autour du rouget.

ESPRITS CRIMINELS



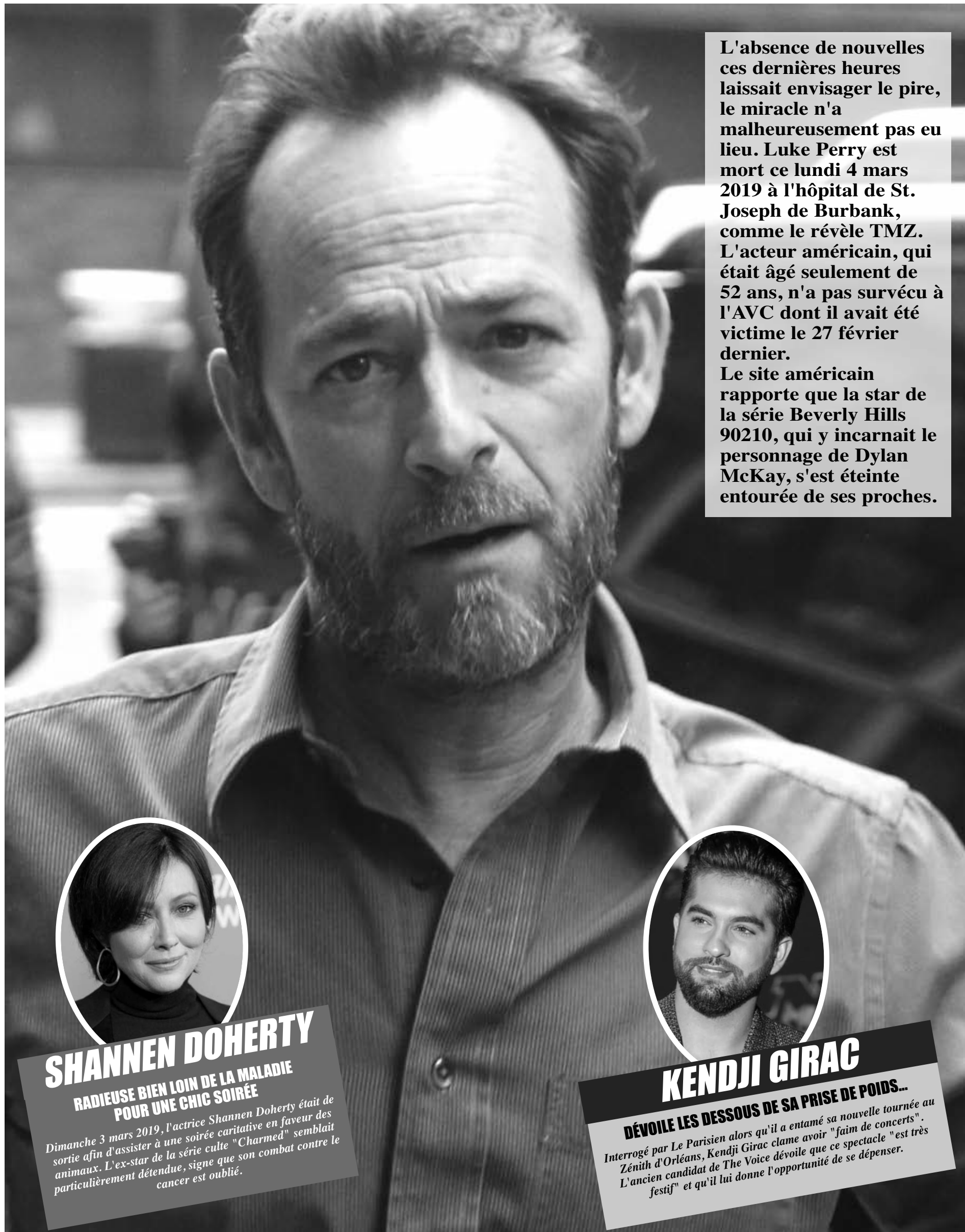
21h00



Tara est alertée par son ex-mari, Daryl Wright, que la ville de Los Angeles connaît depuis quelque temps un pic de décès par overdose d'opiacés à l'issue d'une cure de désintoxication. Alors que les agents se rendent sur place, une nouvelle victime est à déplorer. Il s'agit d'une jeune mère de famille qui ne présentait aucun signe de rechute ou de comportement suicidaire. Tous les éléments prouvent qu'elle a été assassinée. Le tueur en série, qui appose une signature sur le corps de ses victimes, serait lui-même un toxicomane.

LUKE PERRY

LA STAR DE BEVERLY HILLS A SUCCOMBÉ DES SUITES DE SON AVC



L'absence de nouvelles ces dernières heures laissait envisager le pire, le miracle n'a malheureusement pas eu lieu. Luke Perry est mort ce lundi 4 mars 2019 à l'hôpital de St. Joseph de Burbank, comme le révèle TMZ. L'acteur américain, qui était âgé seulement de 52 ans, n'a pas survécu à l'AVC dont il avait été victime le 27 février dernier. Le site américain rapporte que la star de la série Beverly Hills 90210, qui y incarnait le personnage de Dylan McKay, s'est éteinte entourée de ses proches.



SHANNEN DOHERTY
RADIEUSE BIEN LOIN DE LA MALADIE
POUR UNE CHIC SOIRÉE

Dimanche 3 mars 2019, l'actrice Shannen Doherty était de sortie afin d'assister à une soirée caritative en faveur des animaux. L'ex-star de la série culte "Charmed" semblait particulièrement détendue, signe que son combat contre le cancer est oublié.



KENDJI GIRAC
DÉVOILE LES DESSOUS DE SA PRISE DE POIDS...

Interrogé par Le Parisien alors qu'il a entamé sa nouvelle tournée au Zénith d'Orléans, Kendji Girac clame avoir "faim de concerts". L'ancien candidat de The Voice dévoile que ce spectacle "est très festif" et qu'il lui donne l'opportunité de se dépenser.

Fadjr	06h03
Dohr	12h59
Asr	16h15
Maghreb	18h49
Icha	20h01

INQUIÉTUDE AUTOUR DE LA ROUGEOLE

L'UNICEF LANCE ENCORE UNE FOIS UN CRI D'ALARME

Alors que l'on croyait pourtant presque éteinte à jamais, la rougeole revient en force à travers le monde et ce, dans un contexte de défiance envers les vaccins. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. De quoi inquiéter, notamment l'UNICEF. Un peu plus tôt dans le mois déjà, l'Unicef rappelait que les cas de rougeole avaient bondi d'environ 50 % en 2018, par rapport à 2017, faisant 136.000 morts. À l'échelle mondiale, 98 pays ont signalé un plus grand nombre de cas de rougeole en 2018 par rapport à 2017, ce qui entrave les progrès accomplis dans la lutte contre cette maladie hautement évitable, mais potentiellement mortelle, note l'agence des Nations-unies pour l'enfance (ONU), dans un communiqué. L'Unicef a lancé encore une fois, un cri d'alarme devant cette recrudescence de la rougeole dans le monde, en soulignant que dix pays, dont le Brésil, l'Ukraine et la France, étaient responsables des trois-quarts environ de l'augmentation totale des cas en 2018. Notons aussi, que notre pays n'est pas



épargné. Selon les derniers chiffres officiels communiqués par le ministère de la Santé, depuis le 4 février dernier, plus de 1.500 personnes ont contracté la maladie, dont 895 cas sont confirmés à El Oued et 645 à Ouargla. Le retour de cette maladie est le résultat de plusieurs facteurs. L'Unicef cite pêle-mêle, *“la médiocrité des infrastructures de santé, les troubles civils, la faible sensibilisation de la communauté, la complaisance et l'hésitation face à la vaccination”*. Sous nos latitudes, il semblerait

que les recrudescences des cas soient directement liées aux inquiétudes, face aux vaccins. Pourtant, comme le rappelle le communiqué de l'Unicef, la rougeole est plus contagieuse qu'Ebola, la tuberculose ou la grippe. Le virus peut être contracté jusqu'à deux heures, après le départ d'une personne infectée car, il se propage par l'air et infecte les voies respiratoires. Une fois infecté, il n'existe aucun traitement spécifique contre la rougeole, entraînant potentiellement la mort

d'enfants mal nourris, ou de bébés trop jeunes pour être vaccinés. Henrietta Fore, directrice générale de l'Unicef lance d'ailleurs *“un appel au réveil”* et de poursuivre : *“Nous disposons d'un vaccin sûr, efficace et peu coûteux contre une maladie très contagieuse, un vaccin qui a sauvé près d'un million de vies chaque année au cours des deux dernières décennies.”* L'Organisation mondiale de la santé estime, que 2 à 3 millions de morts (diphtérie, tétanos, tuberculose, etc.) sont évitées chaque année dans le monde, grâce à la vaccination. Si l'on regarde au cas par cas, la protection offerte par les vaccins est variable. Par exemple, le vaccin contre l'hépatite B est efficace à 99 %, ce qui signifie que la probabilité de tomber malade est 99 % inférieure chez les personnes vaccinées que chez les non-vaccinées. En revanche, le vaccin contre la grippe est efficace de 20 % à 70 %, car le virus change d'une année sur l'autre, et sa formulation n'est pas toujours en parfaite adéquation avec sa cible. I. A.

FUSION DU CONSULAT AVEC L'AMBASSADE DES USA A EL QODS OCCUPEE

L'OLP DÉNONCE



Le Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a dénoncé la décision des Etats Unis de fusionner leur consulat général à El Qods occupée avec leur ambassade, pour former une unique mission diplomatique, soulignant que cette démarche est *“une violation des résolutions de la légitimité internationale”*, ont rapporté des médias locaux. *“La fermeture du consulat des Etats-Unis à El Qods occupée et sa fusion avec leur ambassade, est une violation des résolutions de légitimité internationale par Washington”*, a dénoncé l'OLP dans un communiqué cité mardi par des médias palestiniens. *“Le processus de paix doit être ravivé par une conférence de paix internationale, réunissant les membres permanents du*

Conseil de sécurité des Nations-unies”, a ajouté également l'OLP. A la lumière de la fermeture du consulat général des Etats-Unis à El Qods, l'Organisation de libération de la Palestine a décidé, de mener à terme sa décision de *“rompre tout lien politique avec l'administration des Etats-Unis et ses représentants”*, mettant en garde les personnalités, institutions et organisations palestiniennes, à ne pas enfreindre cette décision, ont poursuivi les médias locaux. Les Etats-Unis ont décidé lundi, de fusionner leur consulat général à El Qods occupée avec leur ambassade, pour former une *“unique mission diplomatique”*, avait annoncé le Département d'Etat dans un communiqué. Cette décision, rendue publique le 18 octobre par le secré-

taire d'Etat américain Mike Pompeo, s'inscrit dans le contexte d'une dégradation continue des relations entre l'administration de Donald Trump et les Palestiniens, depuis la décision très controversée du président américain, de déplacer l'ambassade des Etats-Unis à El Qods occupée. Elle avait été immédiatement condamnée comme *“idéologique”* par le numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine, Saëb Arekat. *“L'administration Trump est résolue à ne laisser aucun doute, quant à son hostilité à l'égard du peuple palestinien et leurs droits inaliénables, et à son mépris abject pour le droit international et ses obligations”*, a dénoncé, pour sa part, un haut responsable palestinien, Hanan Ashraoui, dans un communiqué. Les relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Autorité palestinienne sont gelées, depuis que Donald Trump a considéré El Qods occupée comme *“capitale”* d'Israël, fin 2017, et sa décision d'y transférer l'ambassade américaine. Selon des propos de M. Arekat datant de janvier, le président Trump se *“livre à un chantage”*, pour forcer les Palestiniens à accepter un plan de paix orchestré par les Etats-Unis. L'OLP a refusé en conséquence toute tractation sous médiation américaine, tant que les Etats-Unis ne reviendraient pas sur la décision annoncée le 6 décembre, de considérer El Qods occupée, comme la capitale d'Israël.

REGHAÏA

Coupure d'électricité annoncée

Une coupure d'électricité est prévue demain jeudi, dans la commune de Reghaia (Alger), et ses environs, pour travaux d'entretien, a indiqué ce mardi, un communiqué de la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA). Cette coupure, programmée jeudi de 9h00 à 16h00, concernera les cités dénommées *“Saidani Allel”*, *“168 logements Saidani Allel”*, *“Ali Khoudja”*, ainsi que le bidonville *“Saidani Allel”*, précise la même source. Cette coupure est due à des travaux d'entretien menés sur la ligne HTA 30 kilovolts.

La Direction de distribution de Sonelgaz d'El Harrach met à disposition de sa clientèle, le numéro *“3303”* pour de plus amples informations.

GUELMA

2 dealers arrêtés

Les éléments de la brigade antistupéfiants de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Guelma, ont arrêté ce week-end, deux trafiquants en possession d'environ 600 comprimés psychotropes de plusieurs types, a indiqué la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. C'est suite aux comportements suspects de deux individus originaires de la ville de Guelma, qu'une patrouille de policiers a réagi. Elle a procédé à l'arrestation des deux dealers, sur la base de renseignements. Ils ont interpellé les mis en cause qui ont été placés sous mandat de dépôt. En attendant la fin de l'enquête, les deux détenus seront jugés pour détention, commercialisation et consommation illicites de produits psychotropes.